

XXIV^e ANNÉE

SEPTEMBRE

1908

No 9



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Un nouveau Bienheureux

Frère Gérard Cagnoli



TROIS villes d'Italie, Palerme, Pise Valence déjà très illustrées, revendiquent chacune une part de la gloire, que le serviteur de Dieu, frère Gérard Cagnoli, de l'Ordre des Mineurs de saint François, s'acquit dans cet Ordre, par la sainteté de sa vie, par les prodiges qu'il accomplit, par son bienheureux trépas, ainsi par le culte tant populaire qu'ecclésiastique qu'on lui a toujours rendu depuis le XIV^e siècle.

Le Procès ordinaire pour reconnaître l'existence de ce culte fut institué à Palerme. On y étudia les documents relatifs au bienheureux et qui sont la propriété des cités de Pise et de Valence. Ces documents ne fournirent que peu de détails sur la naissance et sur la première jeunesse de Gérard.

Il naquit à Valence vers la fin du XIII^e siècle de parents nobles et pieux. Fils unique, à peine âgé de dix ans, il perdit

son père. Sa mère restée veuve, souffrait de la goutte et de la fièvre il la soigna avec assiduité et filiale piété, pendant quatorze ans. Après la mort de sa mère, on le vit gravir rapidement les sentiers de la vertu ; il résolut de dire adieu à son pays natal, de renoncer aux richesses et aux délices du siècle, de mépriser toute alliance terrestre afin de s'élever plus librement vers Dieu et les choses célestes, de tout son esprit, de tout son cœur et de toutes ses forces. Il distribua donc aux indigents l'héritage paternel, sortit de Valence, et pauvre pèlerin il visita les sanctuaires les plus vénérés de l'Italie.

Il en avait déjà fréquenté plusieurs quand il arriva en Sicile ; là au pied du mont Etna, il s'établit dans un lieu solitaire comme dans une maison de refuge, pour y songer à son salut éternel et mener une vie pénitente toute consacrée à Dieu. Quelques années s'étaient ainsi écoulées quand parvint en cette région la renommée des vertus et des miracles de saint Louis, évêque, de l'Ordre des Frères Mineurs. Gérard se sentit alors tout embrasé d'amour pour un Ordre aussi florissant en saints personnages, il résolut donc de quitter sa retraite et d'embrasser leur genre de vie.

De la grande famille franciscaine, ce fut le couvent de Randacium qu'il choisit ; ce couvent faisait partie de la Custodie de Messine, il s'y rendit. Il s'y adonna aux plus humbles travaux, selon la volonté de ses supérieurs. C'est alors que se passa un fait merveilleux ; on raconte qu'un certain jour de fête très solennelle, le soin de préparer le repas lui avait été confié ; déjà l'heure avançait, et frère Gérard ne s'était pas encore mis à son travail, on le cherche ; on le trouve en prières à la chapelle. Son supérieur l'envoie à la cuisine au nom de la sainte obéissance, à peine y est-il entré qu'un jeune homme, d'une céleste beauté apparaît et l'aide à tout préparer ; les invités pleins d'une sainte allégresse certifièrent n'avoir jamais goûté de mets plus délicieux.

Peu après, ses supérieurs envoyèrent frère Gérard déjà agréable à Dieu et aux hommes, au couvent de Palerme ; là dans le pénible office de portier, il sut se rendre utile aux

frères e
odeur de

Il se c
rude cili
suffisait
le prenai
corps, il
ber cont
relle cha
Louis, et
en extas
resplendi
il l'entret
habituelle
répandai
raient à
venait en
prophétie

Elisabe
sept filles
pût hérite
passion e
porter de
vrait et n
de Louis.

Dans le
ans de rel
devait l'en
tendit le
lui de rud
Vierge lui
paroles e
On était a
une paix

Barthél

frères et aux séculiers, répandant autour de lui la bonne odeur de Jésus-Christ, par ses paroles et par ses exemples.

Il se contentait d'une seule tunique, se ceignait les reins d'un rude cilice, et marchait toujours nu-pieds. Très peu de chose suffisait à sa nourriture, son sommeil était très court, encore le prenait-il étendu sur des planches nues. Pour dompter son corps, il le flagellait rudement de peur qu'il n'en vint à regimber contre l'esprit et à lui résister. Enflammé d'une surnaturelle charité, il se rendait fort souvent à la cellule de saint Louis, et devant l'image du pieux évêque on le voyait ravi en extase s'entretenir avec lui des choses divines ; son visage resplendissait alors d'une céleste clarté. Cette ardente charité, il l'entretenait par de fréquentes oraisons, par la contemplation habituelle des choses de Dieu et comme d'une source, il en répandait les ondes salutaires sur le prochain. Tous recouraient à lui, surtout les pauvres et les indigents, et à tous il venait en aide par ses conseils, ses aumônes, par son esprit de prophétie, et au besoin par des miracles.

Elisabeth, épouse du roi Pierre de Sicile, était mère de sept filles, et ne pouvait se consoler de n'avoir aucun fils qui pût hériter du royaume. Le serviteur de Dieu, touché de compassion et divinement inspiré, se rendit auprès de la reine lui porter des paroles de consolation, et lui prédire qu'elle concevrait et mettrait au monde un fils, à qui on donnerait le nom de Louis. L'événement vint justifier la prédiction.

Dans le courant de l'année 1345, frère Gérard ayant alors 36 ans de religion et 79 ans d'âge fut atteint par la maladie qui devait l'emporter ; il eut à vaincre bien des tentations que lui tendit le malin ennemi du genre humain et à soutenir contre lui de rudes combats ; il en sortit victorieux. La Bienheureuse Vierge lui apparut pour le reconforter, lui adressa de douces paroles et lui annonça que l'heure de sa mort était proche : On était au vendredi ; le dimanche suivant, frère Gérard dans une paix profonde, quittait cette terre d'exil pour la céleste patrie.

Barthélemi de Pise, contemporain et témoin de l'admirable

vie de frère Gérard, s'en fit l'historien : C'est lui qui relate qu'un immense concours de peuple accourut vénérer la sainte dépouille alors qu'elle n'était pas encore raidie par la mort, et enlever pour en faire des reliques des morceaux de la tunique qui le couvrait. Il rapporte aussi, comment on procéda à sa sépulture, deux jours après son trépas ; et comment une suave odeur se dégagait du saint corps après qu'on l'eut déposé dans le tombeau. Il fait mention des signes et des prodiges qui s'accomplirent dès la mort du serviteur de Dieu et dans la suite, ainsi que de l'admiration et de la dévotion des fidèles.

Wadding, sur le témoignage de Barthélemi de Pise, rapporte que le sépulcre du Bienheureux ayant été ouvert, un certain frère Laurent, compagnon et ami du Saint, enleva un avant-bras et opéra à Palerme en le faisant toucher aux malades un grand nombre de guérisons. Le même Wadding ajoute que cette insigne relique fut dans la suite transportée en grande pompe à Pise et qu'en cette solennité frère Barthélemi de Pise prêcha au peuple.

Autour de cette relique insigne et du saint corps qui était conservé à Palerme se forma bientôt à Pise, à Palerme et à Valence un culte public dont les preuves furent rapportées dans les actes du procès et soumises à l'examen de la Sacrée Congrégation des Rites.

Par décret du 12 mai 1908, ratifié le lendemain par le Souverain Pontife, la S. Congrégation confirma le culte du Bienheureux. Le Bx. Gérard de Valence est un des saints dont la puissance d'intercession s'étend à tous les besoins et à toute les nécessités ; on le représente ordinairement les mains appuyées sur un bâton et entourées du chapelet qu'il récite.

FR. P. F.



Pèlerin

en l'h

Sous la



septembre

Deux tri
les pèlerin
Roch et du

Deux au
du diocèse

Il y aura
tous les pè

Après le
ainsi que le
nités des S
de Congrès
des Trois-F
des Révére

Plusieurs
Ordre au C
ternités, de

Il y aura
Montréal et

D'autres
influence de

le Tiers-Or
Ordre parm

Chaque r



Pèlerinage à Notre-Dame du Cap de la Madeleine

en l'honneur du Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Pie X

Le 20 septembre prochain

Sous la Présidence d'Honneur de S. G. Mgr L.-N. BÉGIN

Archevêque de Québec



NOS lecteurs savent déjà les motifs et le but de ce pèlerinage. En voici le programme autant que nous avons pu le prévoir et l'organiser.

Trois trains partiront de Montréal, le dimanche 20 septembre de 5½ hrs à 6½ hrs a. m.

Deux trains quitteront Québec aux mêmes heures, l'un emmenant les pèlerins de Saint-Sauveur, l'autre ceux des Fraternités de Saint-Roch et du Saint-Sacrement.

Deux autres trains emmèneront les pèlerins de différentes parties du diocèse des Trois-Rivières.

Il y aura des messes à l'arrivée de chaque train et une messe pour tous les pèlerins réunis, à 11 hrs.

Après le repas à 1 hr. Messieurs les prêtres, les Frères Tertiaires ainsi que les membres des Discrets et les zélatrices des Fraternités des Sœurs se réuniront dans l'église paroissiale, pour une séance de Congrès, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, assisté du T. R. P. Provincial des Franciscains et des Révérends Directeurs des Fraternités.

Plusieurs rapports seront présentés : Le premier sur l'état du Tiers-Ordre au Canada et aux États-Unis, indiquant le nombre des Fraternités, des Tertiaires, et leurs œuvres.

Il y aura un rapport spécial sur les œuvres des Fraternités de Montréal et pareillement sur celles des Fraternités de Québec.

D'autres rapports envisageront l'action d'une Fraternité et son influence dans une paroisse — le Tiers-Ordre et l'action sociale — le Tiers-Ordre et la Franc-Maçonnerie, — le recrutement du Tiers-Ordre parmi les jeunes gens et les hommes.

Chaque rapport ne devra pas dépasser dix minutes.

A 2 1/2 hrs grande procession de tous les pèlerins et sermon de Sa Grandeur Mgr Roy, auxiliaire de Québec, sur le Pape et la dévotion que doivent avoir pour lui les catholiques et surtout les Tertiaires.

Un salut solennel du Saint-Sacrement clôturera les exercices communs.

A 4 hrs p. m. les trains commenceront à partir se succédant de demi-heure en demi-heure laissant aux pèlerins le temps de vaquer à leurs dévotions particulières aux pieds de Notre-Dame du Cap qu'il fait si bon prier et qu'on n'invoque pas en vain.

Nous rappelons à tous le but de cette double manifestation :

But du pèlerinage : témoigner sous les regards de Marie des sentiments que les Tertiaires du Canada professent envers le Souverain Pontife, et prier pour lui.

But du Congrès : Encourager les RR. Directeurs et les Tertiaires à promouvoir le développement du Tiers-Ordre en Canada.

Nous avons bon espoir que cette journée du 20 septembre sera l'une des plus belles manifestations de la vitalité du Tiers-Ordre Franciscain qu'ait encore vues le Canada ; ce sera aussi un témoignage inoubliable de notre dévotion à Notre-Dame du Cap et au Souverain Pontife. Que tous s'unissent dans la prière pour demander à Dieu de favoriser cette journée par la clémence de la température.



LE TI



Tertiaires (de leur Fr
ces person
toutes ces l

Pour rép
découvrir q
du Tiers-O
quelles ils
ciscain a d
ces un décr
fession ent
et réguliers.
des Fratern
accordée au

LES

Le même
validé et dé
faites précéd

En effet,
tions de fac
tion des che
que par con
il n'est pas t
causes d'inv
priver ni les



Revalidation concernant

LE TIERS-ORDRE ET LE CHEMIN DE LA CROIX

LA PROFESSION DES TERTIAIRES



L arrive parfois, pour une cause ou pour une autre, que les actes de prise d'habit et de profession de nos frères et sœurs du Tiers-Ordre sont nuls ou entachés de quelque irrégularité. Il en résulte que tout en se croyant Tertiaires de très bonne foi, tout en suivant avec ferveur les exercices de leur Fraternité, tout en observant de leur mieux la sainte Règle, ces personnes sont cependant privées des indulgences attachées à toutes ces bonnes œuvres.

Pour réparer ces erreurs et causes de nullité que l'on ne peut découvrir que difficilement, tranquilliser la conscience des membres du Tiers-Ordre et leur permettre de gagner les indulgences auxquelles ils ont droit, le R. P. Procureur Général de l'Ordre Franciscain a demandé et obtenu de la S. Congrégation des Indulgences un décret par lequel tous les actes de prise d'habit et de profession entachés d'irrégularité ou de nullité ont été déclarés valables et réguliers. Ce décret est daté du 23 mai dernier. MM. les directeurs des Fraternités voudront bien prendre bonne note de cette grâce accordée aux Tertiaires, par le Saint Siège.

LES ÉRECTIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

Le même décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences a validé et déclaré valides toutes les érections du chemin de la croix faites précédemment et entachées de quelque vice de nullité.

En effet, par suite d'expirations de pouvoirs, de fausses interprétations de facultés, ou pour d'autres motifs, il peut arriver que l'érection des chemins de croix se trouve parfois canoniquement invalide et que par conséquent les fidèles ne gagnent point les indulgences. Or il n'est pas toujours facile de rechercher ni même de soupçonner ces causes d'invalidité. En bonne Mère pleine de sollicitude, pour ne priver ni les vivants ni les défunts des indulgences et des grâces

qu'ils se sont efforcés d'acquérir, l'Eglise a coutume de valider, de temps à autre, tous ces actes frappés d'une nullité connue ou occulte ; c'est en vertu de sa plénitude de pouvoir qu'elle agit en validant ainsi des actes sans valeur.

On sait que l'érection des stations du chemin de la croix est un privilège spécial de l'Ordre des Franciscains. Aussi la revalidation des érections nulles a-t-elle été sollicitée par le R. P. Procureur Général de l'Ordre et obtenue par le décret déjà mentionné de la S. C. des Indulgences en date du 23 mai 1908.

Messieurs les Curés et Chapelains qui auraient conçu quelques doutes sur la validité de l'érection d'un chemin de croix peuvent donc en toute sécurité se tranquilliser : cette faveur de la cour pontificale a supprimé la cause de leurs doutes.



En Terre-Sainte



L'ILE DE CHYPRE



Depuis les croisades, durant lesquelles cette île joua un rôle considérable, il existe dans Chypre au milieu d'une population schismatique, des colonies latines ; les catholiques qui composent ces colonies ont pour missionnaires et pasteurs des Franciscains de la Custodie de Terre-Sainte. L'un d'eux nous envoie une lettre sur Chypre, et nous pensons être agréables à nos lecteurs en leur en donnant des extraits.

L'île de Chypre, l'une des plus grandes de la Méditerranée, est d'une forme irrégulière, très allongée de l'ouest à l'est, échancrée sur tous ses bords par des caps et des golfes nombreux ; elle mesure en surface environ 9.600 kilomètres carrés (6000 milles).

La région occidentale est occupée par les montagnes, ne présentant de plaines qu'au fond des vallées et sur quelques plateaux prim

cipalement
montagne

Au nord
dans la dir
été détaché

L'île de
fléaux : la
floraison,
champs et
accablante
dues dans l

Ces faib
ves, ne peu
durant un
nuages.

De nos j
l'ancien bo
les chênes,
et les seléd

L'olivier,
sur les côte

Le caroubi

Europe et p

que lui proc

d'Europe :

et d'huile ;

Son vin dit

de Chypre r

des Aramée

minée par le

Sa fortune f

s'accordent

vii^e siècle a

elle était er

de l'immens

réaliser ses t

Un proco

quand saint

cipalement vers Paphos, Piscopi, Limassol et Larnaca. La plus haute montagne de Chypre est le mont Troodos, l'ancien Olympe.

Au nord-est, l'île se termine par un cap considérable, qui s'avance dans la direction même du golfe d'Alexandrette, d'où il semble avoir été détaché par l'immersion des terrains inférieurs.

L'île de Chypre est de temps en temps exposée à deux grands fléaux : la sécheresse et les sauterelles. A l'époque de la première floraison, des nuées de sauterelles s'abattent quelquefois sur les champs et dévorent tout. La sécheresse du sol est due à une chaleur accablante et à l'insuffisance des cours d'eau. Les petites rivières perdues dans les plaines arrivent rarement à la mer.

Ces faibles cours d'eau, où le patriotisme grec seul voit des fleuves, ne peuvent suppléer à la sécheresse que tempèrent à peine, durant un été de presque huit mois, quelques rosées et de très rares nuages.

De nos jours, l'île est peu boisée, il n'y a plus guère qu'une forêt, l'ancien bois de Jupiter, clair-semé, où les pins dominant parmi les chênes, les ormeaux, les sycomores, les platanes, les valagnas et les selédras.

L'olivier, le caroubier, le genévrier et le lentisque, croissent surtout sur les côtes de l'île, au nord d'Amathonte, où était le bois d'Apollon. Le caroubier y est exploité en grand ; ses gousses s'exportent en Europe et particulièrement en Angleterre. La diversité d'exposition que lui procurent les montagnes donne à Chypre la plupart des fruits d'Europe : elle fait de grandes et belles récoltes de céréales, de vin et d'huile ; c'est avec le caroubier le principal objet de son commerce. Son vin dit de Commanderie est très renommé. La plupart des villes de Chypre remontent à une très haute antiquité. Habitée d'abord par des Araméens, par des Phéniciens, l'île fut tour à tour envahie et dominée par les Grecs, les Perses, les Egyptiens, puis par les Romains. Sa fortune fut fort diverse durant ces vicissitudes ; mais les historiens s'accordent pour enseigner qu'elle atteignit son apogée du XII^e au VII^e siècle avant l'ère chrétienne. Malgré les différentes invasions, elle était encore riche lorsque Rome la réduisit à l'état de province de l'immense empire, puisque Marc Caton envoyé par le Sénat pour réaliser ses trésors en retira environ 40 000 000 de francs.

Un proconsul romain, résidant à Paphos gouvernait l'île de Chypre quand saint Paul y aborda après la séparation des apôtres. Saint

Paul accompagné d'un jeune juif natif de Salamine, ville importante de Chypre, qui se nommait Barnabé et qui avait consacré sa fortune et son existence à la propagation de l'Évangile, parvint à Paphos où après bien des efforts ils réussirent à convertir le célèbre proconsul nommé Paulus Sergius.

Après avoir évangélisé Paphos, saint Paul et saint Barnabé repassèrent en Asie. Plus tard, l'amour du pays natal y ramena cependant saint Barnabé et en compagnie de son cousin, Jean Marc, il évangélisa sa patrie. Attaqué un jour dans sa ville natale par le peuple juif, il périt sous ses coups, lapidé comme saint Étienne. Le christianisme fit de rapides progrès en Chypre ; les semences déposées par saint Paul, puis par saint Barnabé et par son cousin Jean Marc ainsi que par leurs disciples, prirent facilement racine parmi les habitants généralement doux et paisibles. Saint Paul et saint Barnabé avaient désignés ceux des fidèles qui devaient les remplacer auprès de leurs frères, et assurer ainsi la transmission du sacerdoce. Les diverses contrées de l'île reçurent tour à tour les saints enseignements de saint Théracle qui eut une sorte de délégation générale sur les chrétientés de Chypre ; saint Epaphos instruit par saint Paul gouverna l'Église de Paphos ; saint Auxibius, baptisé par Jean-Marc fut envoyé dans la vallée de Soli ; saint Phylagrios, disciple de saint Pierre lui succéda ; saint Epaphrodite et saint Tychicus administrèrent également différentes contrées. L'Église chypriote vénère comme ses premiers évêques ces saints personnages. A l'exemple de saint Paul et de saint Barnabé ils se désignèrent eux-mêmes des successeurs. Les Églises se multiplièrent ainsi dans les diverses provinces de l'île à tel point qu'à une certaine époque elles étaient une trentaine. Les évêques qui ne résidaient pas dans les villes principales étaient plutôt comme de simples chefs de paroisses, sous le nom de chorévêques, papas ou curés, réunissant et exerçant par eux-mêmes toutes les charges de la prêtrise et de l'épiscopat, et bien souvent labourant de leurs mains le champ qui devait les nourrir comme le fait encore aujourd'hui le plus grand nombre des membres du clergé chypriote.

L'évêque de Paphos semble avoir joui dès le début, des prérogatives de métropolitain de l'île. Au Concile de Nicée, en 312, l'évêque de Paphos signe le premier des envoyés Chypriotes. Cependant sous le règne de Constantin, il se fit attribuer définitivement le titre de métropolitain de Chypre. Ce prélat ne dépendait d'aucun patriar-

che ; il ne

Pierre, l'évê

La transli

na pas de g

Sainte H

fit de géné

que sainte

Olympe, et

encore les g

croix, Stavr

L'Église c

répondant a

où siègèren

la métropol

aujourd'hui

Limassol, de

Lapithos ; l

ou Nicosie,

En l'an 4

encore sur la

copié par sai

secrètement

rendait à l'É

le clergé chy

tenir ses syn

ce que les gr

chypriote ad

à pomme d'

prit le nom

conservé jus

L'Église c

exempte de t

Depuis lor

avec presque

principal aute

expressément

le métropolit

priote.

che ; il ne connaissait au-dessus de lui que le successeur de saint Pierre, l'évêque de Rome.

La translation du siège impérial de Rome à Constantinople n'apporta pas de grands changements dans la condition de l'île de Chypre.

Sainte Hélène en revenant de Jérusalem s'arrêta à Chypre et y fit de généreuses fondations. La croyance générale des fidèles est que sainte Hélène fit construire un temple magnifique sur le mont Olympe, et y déposa la croix du bon Larron telle que le montre encore les grecs sur cette montagne, appelée depuis le mont de la croix, Stavro-Vouni.

L'Église de Chypre s'organisa définitivement en quatorze évêchés, répondant aux quatorze provinces civiles établies dans l'île. Les villes où siégèrent les quatorze évêques furent les suivantes : Salamine la métropole ; Paphos ; Citium, aujourd'hui Larnaca ; Curium, aujourd'hui Piscopi ; Tamassus ou saint Héraclite ; Néapolis ou Limassol, dont le titre fut réuni à celui d'Amathonte ; Arsinoë ; Lapithos ; Karpasia ; Chytri ; Trémithus ; Soli ; Cérines et Lédra ou Nicosie, aujourd'hui capitale et résidence de l'archevêque.

En l'an 477, un pâtre découvrit le corps de saint Barnabé, ayant encore sur la poitrine un exemplaire de l'Évangile de saint Mathieu, copié par saint Barnabé lui-même, avec lequel ses disciples l'avaient secrètement enseveli. En souvenir de cette heureuse découverte qui rendait à l'Église un dépôt si vénérable, l'empereur Zénon affranchit le clergé chypriote, il lui reconnut le droit de sacrer ses évêques, de tenir ses synodes, de jouir de toutes les prérogatives des églises-mères, ce que les grecs appellent du nom d'autocéphalie. Le métropolitain chypriote adopta le vêtement de soie pourpre, il porta la haute canne à pomme d'or, signa son nom en lettres rouges avec du cinabre et prit le nom de Béatitude ou Très Heureux (Makariôtâtos) qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

L'Église chypriote a toujours conservé ces privilèges, elle est exempte de toute juridiction du patriarche de Constantinople.

Depuis longtemps elle est séparée de Rome ayant été entraînée avec presque tout l'Orient dans le grand Schisme dont Photius fut le principal auteur en l'an 857. Cependant l'Église de Chypre n'adhéra expressément et officiellement au Schisme que vers 1053 ; alors que le métropolitain raya le nom du pape des dyptiques de l'Église chypriote.

Durant l'incursion et la domination des Arabes, du milieu du VII^e siècle jusqu'au X^e. Chypre fut très éprouvée. Ses campagnes furent ravagées, ses villes saccagées ; sa population exilée erra avec ses prêtres et ses reliques.

Sous le règne de Nicéphore Phocas, Chypre figure dans les cadres des nouvelles provinces avec ses quinze cités comme quinzième thème ou préfecture d'Orient. Durant la période comprise entre le milieu du X^e siècle et la conquête latine à la fin du XII^e l'île éprouva une certaine amélioration sous tous les rapports et une liberté relative.

Vers la fin du XI^e siècle, Alexis Comnène envoya, à Chypre, l'image de la Sainte Vierge peinte par saint Luc, appelée l'Eléousa, que les empereurs de Constantinople conservaient dans leur palais, et affecta une forte somme à la fondation d'un monastère pour la conservation de cette image. Ce monastère qui existe encore aujourd'hui sous le vocable de Notre-Dame de Kykko, Panaïa ou Kykkou, et garde toujours pieusement la célèbre peinture attribuée à saint Luc, est d'une grande richesse ; ses possessions se sont étendues avec sa renommée dans toutes les provinces de l'Église grecque. Ses revenus viennent surtout de Constantinople, de Smyrne, de Thessalie et même de la Russie.

L'Eléousa de Kykko est invoquée avec confiance comme la protectrice de l'île. Tous les chrétiens du pays et même les musulmans recourent à son intercession.

Les Chypriotes ont non seulement une grande dévotion à la Toute-Sainte, la sainteté même, nom de la Sainte Vierge chez les grecs, mais ils vénèrent particulièrement encore un grand nombre de Saints dont les principaux méritent une mention spéciale.

Saint Barnabé et saint Epiphane tous deux chypriotes sont très vénérés ; plusieurs monastères portent leur nom. Les bienfaits de sainte Hélène en Chypre, l'ont rendue très populaire et sa fête est célébrée chaque année avec une grande pompe et des réjouissances publiques. **Tous les Saints**, premiers évêques de l'île ainsi que de nombreux confesseurs, martyrs et anachorètes qui illustrèrent l'Église de Chypre ont leur fête célébrée presque partout avec des honneurs particuliers, des foires et des amusements populaires nommés panégysies.

Neuf ans avant l'arrivée des Francs dans l'île, un prince de Byzance nommé Isaac Comnène, gouverneur de Chypre, proclama son indépendance et alla même jusqu'à se déclarer empereur de l'île.

méconnaiss
règne bien
les écrasa d
maintenir s
gleterre fit
faisant pris
Les Chyp
grecs aband
et obtinrent
du temps d



a i
L
m
pa
beaucoup de
mais depuis
répartition de
d'uniformité.
de matières
d'exécution e
réforme entre
tout cela ; et
tratif du Bier
avait à bien
l'Église.

Un des poi
nouvelle cons
pe mission dé
tion directe d

méconnaissant ainsi les droits de l'empereur de Constantinople. Son règne bien que court ne fut pas heureux pour les Chypriotes, car il les écrasa d'impôts et alla même jusqu'à confisquer leur biens pour maintenir son pouvoir usurpé. En mai 1191, Richard I, roi d'Angleterre fit la conquête de l'île en battant Isaac Comnène et en le faisant prisonnier au fameux combat de Thémithousia.

Les Chypriotes se soumièrent sans trop de résistance. Les primats grecs abandonnèrent même la moitié de leurs biens au roi vainqueur et obtinrent en retour la faculté de jouir des privilèges qu'ils avaient du temps de l'Empereur Manuel, avant la tyrannie d'Isaac.

(A suivre)



Nouvelles de Rome

La nouvelle constitution de la curie romaine. — Le 29 juin dernier, le Souverain Pontife a publié trois documents réorganisant la curie Romaine. Ce fut Sixte-Quint, pape franciscain, qui vers la fin du xvi^e siècle établit avec beaucoup de sagesse le système actuel du gouvernement de l'Église ; mais depuis ce temps de nouveaux besoins s'étaient fait sentir et la répartition des travaux entre les différentes congrégations manquait d'uniformité. Les unes étaient surchargées, les autres s'occupaient de matières disparates, toutes sentaient la nécessité d'une rapidité d'exécution en rapport avec la facilité moderne des relations. La réforme entreprise et accomplie par le Souverain Pontife remédie à tout cela ; et cette œuvre suffirait à immortaliser le génie administratif du Bien-Aimé Père des fidèles, si déjà sa sollicitude ne lui avait à bien d'autres titres mérité l'éternelle reconnaissance de l'Église.

Un des points qui intéressent immédiatement le Canada dans la nouvelle constitution, c'est qu'il cesse d'être considéré comme pays de mission dépendant de la Propagande pour passer sous la juridiction directe du Souverain Pontife. Le Royaume-Uni, la Hollande, le

Luxembourg, Terre-Neuve et les États-Unis sont dans le même cas.

Voici maintenant un exposé sommaire de la constitution de la curie romaine telle qu'elle fonctionnera à partir du 3 novembre.

Onze CONGRÉGATIONS s'occupent des questions de doctrine et de discipline : ce sont par ordre de dignité : *C. du Saint Office* dont le Souverain Pontife est le Préfet (défense de la doctrine), *C. de la Consistoriale* (création des évêques, gouvernement des diocèses), *C. de la discipline des sacrements*, *C. du Concile* (interprétation du Concile de Trente et clergé séculier) *C. des Réguliers* (religieux), *C. de la Propagande* (missions), *C. de l'Index* (écrits intéressant la foi et les mœurs), *C. des Rites* (liturgie et indulgences), *C. du Cérémonial* (liturgie de la cour Pontificale), *C. des affaires extraordinaires* (relations avec les gouvernements civils), *C. des Etudes*.

Trois TRIBUNAUX s'occupent des questions contentieuses : *La Pénitencerie* (questions de conscience), *La Rote* (première instance) *La Signature* (tribunal de dernier ressort). Enfin cinq offices s'occupent de l'expédition des Bulles et autres documents émanant de l'autorité Pontificale.

Tel est dans son ensemble l'aspect de la curie Romaine d'après la constitution SAPIENTI CONSILO. C'est une première application de la réforme du droit canon entreprise par le Souverain Pontife. Daigne Notre-Seigneur donner à son Vicaire de longues années afin qu'il réalise pleinement sa devise : *Instaurare omnia in Xto*.

La médaille annuelle. — Pour la fête du Prince des apôtres, 29 juin, la cour romaine fait frapper une médaille qu'elle présente au Souverain Pontife en mémorial de l'année écoulée.

La médaille frappée cette année rappelle d'une part le centenaire de saint Jean Chrysostome et par là les efforts nouveaux tentés pour l'union de l'Église grecque, et d'autre part la condamnation du modernisme et l'Encyclique *Pascendi*.

Une prélature nullius dans l'Ordre franciscain. — On appelle, en langage canonique, prélat *nullius*, le supérieur d'une certaine étendue de territoire qui exerce directement et sans dépendre d'aucun évêque (*nullius episcopi*, d'où son nom) la juridiction sur le clergé et les fidèles de son territoire. Bien qu'il ne soit pas revêtu du caractère épiscopal et que par conséquent il ne puisse faire les fonctions réservées à l'évêque, le prélat *nullius* administre son territoire comme le ferait un évêque, et en rend compte au Souverain

Pontife ; il a

Autrefois

nullius. Le

de Santaren

septembre r

que du dioc

Province Sa

le R. P. An

La Prélato

90 000 mill

rées ; le no

pas au-delà

santes, et b

tions ; mais

s'assurer de

La fête

demande du

rain Pontife

Douleurs de

de septemb

ner de plus

grandes, dit

le monde :

lavare suffici

Le jubilé

d'une plus g

été transféré

ordination s

tion épiscop

du corps di

insoutenable

partie de lev

Une no

Crombourg,

la noblesse

sionnaires d

Deux de ses

Saint August

Pontife ; il a également voix décisive dans les conciles œcuméniques.

Autrefois il y avait dans l'Église un grand nombre de prélats *nullius*. Leur nombre est fort restreint aujourd'hui. La prélatrice de *Santarem* au Brésil a été érigée par un décret consistorial du 21 septembre 1903 ; le premier titulaire ayant été par la suite créé évêque du diocèse des Amazones, elle fut confiée aux Franciscains de la Province Saint Antoine du Brésil et par décret du 10 janvier 1907 le R. P. Amand Bahlmann en a été nommé titulaire.

La Prélatrice de Santarem forme un immense diocèse de près de 90 000 milles carrés. Couvert en partie de forêts encore inexploitées ; le nombre des indigènes, sauvages pour la plupart, ne s'élève pas au-delà de 50 000 âmes ; les missions y furent autrefois florissantes, et beaucoup de ces sauvages se prétendent baptisés et chrétiens ; mais le petit nombre des prêtres n'a pas encore permis de s'assurer de la vérité de ces prétentions.

La fête de Notre-Dame des Sept Douleurs. — A la demande du Rme Prieur Général de l'Ordre des Servites, le Souverain Pontife a élevé au rite double de seconde classe la fête des Sept Douleurs de Notre-Dame qui se célèbre chaque année le 3^e dimanche de septembre. C'est une invitation aux pieux fidèles de s'affectionner de plus en plus aux douleurs de leur mère du ciel, douleurs si grandes, dit l'hymne de la fête qu'elles auraient pu suffire à racheter le monde : *Nobis salutem conferant Deipara tot lacrima Quibus lavare sufficit Totius orbis crimina.*

Le jubilé pontifical. — Les journaux ont annoncé qu'en vue d'une plus grande solennité, la célébration de la messe jubilaire a été transférée par le Souverain Pontife du 18 septembre, date de son ordination sacerdotale, au 16 novembre, anniversaire de sa consécration épiscopale. En effet, la plupart des Cardinaux et des membres du corps diplomatique s'absentant de Rome pendant les chaleurs insoutenables de l'été, les cérémonies eussent été privées d'une partie de leur éclat.

Une noble franciscaine. — La baronne Marie-Louise de Crombourg, appartenant à l'une des familles les plus catholiques de la noblesse belge a pris les blanches livrées des Franciscaines Missionnaires de Marie dans leur couvent de Sainte-Hélène à Rome. Deux de ses sœurs sont déjà religieuses dans le couvent anglais de Saint-Augustin de cette même ville.

L'Assomption de Marie. — De toutes les parties de l'Église universelle, le Souverain Pontife reçoit depuis bien des années des suppliques lui demandant de définir dogmatiquement l'assomption en corps et en âme de la Très Sainte Vierge.

A la suite d'une nouvelle supplique venue du Brésil et signée de 100 000 noms, le Saint Père s'est préoccupé de mettre la question à l'étude. Tous les enfants de la Vierge Immaculée hâteront de leurs prières le moment béni de cette définition qui sera le complément des définitions prononcées par l'Église touchant la Maternité, la Virginité et l'Immaculée Conception de Marie.

La Béatification de Jeanne d'Arc. — La béatification de Jeanne d'Arc, la libératrice de la France, la sainte Martyre de son patriotisme et de sa foi, semble promise à la prochaine année. La Congrégation des Rites a conclu à l'authenticité des trois miracles qui serviront de base au décret de béatification. Fasse le ciel que cette glorification de son héroïne nationale soit pour la France catholique le présage de temps meilleurs !



de l'Église
années des
assomption

signée de
question à
nt de leurs
omplément
ité, la Vir-

fication de
yre de son
année. La
is miracles
le ciel que
la France





R. P. Wenceslas, R. P. Pierre Gauthier, R. P. Maurice, Fr. Gabriel Godbout.
LES FRANCISCAINS DE SAPPORO. JAPON.

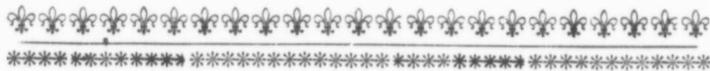


MGR CESAIRE SCHANG
Vicaire apostolique du Chan-Tong oriental.

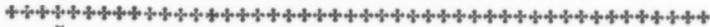


Quel est
 Et quel
 N'êtes-v
 Votre co
 Hélas !
 Et la Vi
 Pour le
 Sera son
 Dans so
 Comme
 Et dans
 Une cro

 Soudain
 C'est Jés
 Il avanc
 Puis s'ar
 Le souri
 Son œil
 Il regard
 Écoutez



Consolation



UX dernières clartés du long jour qui s'achève
La Vierge lit encor . . . des pleurs mouillent ses yeux
Et sur les blancs feuillets que la brise soulève,
Ils tombent lentement, tristes, silencieux . . .

Quel est donc le sujet de votre peine amère
Et quel navrant secret découvrez-vous ce soir ?
N'êtes-vous pas de Dieu la bienheureuse Mère ?
Votre cœur n'est-il pas le berceau de l'espoir ?

Hélas ! ce sombre livre est celui d'Isaïe
Et la Vierge sait bien que « l'Homme de douleurs, »
Pour le monde immolant son innocente vie,
Sera son fils Jésus, la rançon des pécheurs.

Dans son âme s'élève un sinistre Calvaire,
Comme en rêve, elle entend des cris haineux, confus,
Et dans l'ombre toujours se dresse solitaire
Une croix sur laquelle agonise Jésus ! . . .

.....
Soudain, des pas légers ont effleuré le sable,
C'est Jésus qui revient par le sentier désert ;
Il avance joyeux, doux, gracieux, aimable,
Puis s'arrête un moment sur le seuil entr'ouvert . . .

Le sourire s'enfuit de sa lèvre divine,
Son œil bleu s'attendrit et se voile de pleurs,
Il regarde sa Mère et le livre . . . Il devine !
Écoutez votre fils, ô Vierge des douleurs !

« Mère, ne pleurez plus et calmez vos alarmes,
 Votre Fils bien-aimé, votre Jésus est là !
 Oh ! je sais ce qui fait ainsi couler vos larmes :
 C'est le sombre avenir qu'Isaïe annonça ! »

Et Jésus sur le livre a posé sa main rose :
 « Pourquoi dès à présent, pleurer ma Passion ?
 Penser au Golgotha qu'un flot sanglant arrose ?
 Vivre l'instant sacré de la Rédemption ?

Maintenant, de mes doigts, je vous cache le livre
 Ne le méditez plus, ce soir, regardez-moi !
 Je suis là dans vos bras, mon amour vous enivre.
 Je n'appartiens qu'à vous et je suis votre Roi !

Pourquoi donc sur mon front voir la triste couronne
 Que l'ingrat Israël un jour y placera ?
 Pourquoi, lorsque dans l'ombre un coup soudain résonne,
 Écoutez-vous celui qui me crucifiera ?

Seule encore ici-bas, dans une humble chaumière,
 Vous possédez le Dieu qui s'est fait votre enfant.
 Et cet Enfant si doux qui vous nomme sa Mère,
 Vous le contemplez glorieux, triomphant. »

A la voix de Jésus, la Mère désolée
 Sent au fond de son cœur l'angoisse s'adoucir.
 Sous le divin baiser, son âme immaculée
 Semble oublier qu'un jour le Sauveur doit souffrir !

.....

Et quand la Vierge encor revint aux tristes choses,
 Écrites dans le livre où les trouvait sa Foi,
 Sur le feuillet toujours, Jésus mit ses mains roses,
 Disant : Ne lisez plus ! Mère, regardez-moi !

HOSTIA



Les cé
 pas été s
 des enviro
 des dépu
 La con
 res d'être
 que la co

NOUS I
 Cinc
 gieux de
 dres ; 14
 Nos félic
 ront de p
 lation co

F:

NOUS e
 canç
 en fit l'ou
 Nous e
 cette reti
 âmes. A
 nombreu
 âme. 38 |



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Les Tertiaires Belges

LES quatre Fraternités du Tiers-Ordre franciscain ont célébré par un congrès de trois jours le cinquantième anniversaire de leur fondation et en même temps le jubilé cinquantenaire de deux vénérables confrères, ouvriers de la première heure.

Les cérémonies religieuses et les conférences d'actions sociales n'ont pas été suivies seulement par les Fraternités gantoises ; les Fraternités des environs, Lokeren, Saint Nicolas, Beveren, etc. etc. y avaient envoyé des députations et des orateurs.

La conclusion de ce triduum fut la résolution qu'ont prise les Tertiaires d'être les premiers dans l'œuvre de la régénération de la société telle que la comprenait le glorieux Pape Léon XIII.

Les Franciscains aux États-Unis

NOUS lisons avec plaisir dans le "*St Antony's messenger*" publiée à Cincinnati par nos Pères, un article consacré aux ordinations des religieux de la province Saint-Louis. 8 étudiants ont reçus les ordres moindres ; 14 le sous-diaconat ; 11 le diaconat ; 8 enfin l'ordre de la prêtrise. Nos félicitations aux élus du Seigneur et à tous nos confrères qui pourront de plus en plus faire face aux besoins religieux de l'immense population confiée à leur zèle.

Fall-River, Mass. Fraternité Sainte-Elisabeth,

N-D de Lourdes

NOUS eûmes cette année, une belle retraite à l'occasion de la visite canonique. Ce fut le Rév. P. Mathieu, qui en fut le prédicateur. Il en fit l'ouverture le 17 mai pour la terminer le 24.

Nous eûmes sermon matin et soir, ce bon Père s'est efforcé de faire de cette retraite des jours de grâces et de sanctification pour le bien de nos âmes. Aussi ses efforts ont été couronnés de succès, il y eut assistance nombreuse ; chacune a fait de son mieux pour le plus grand bien de son âme. 38 postulantes ont pris le saint habit des mains du Rév. P. Visiteur

le 24, jour de la clôture de notre retraite, qui se termina par la bénédiction papale.

Ce fut pour nous une journée bien remplie. Le 31 mai, pendant la retraite des frères, nous eûmes une cérémonie de profession. 19 novices vinrent se grouper dans nos rangs. Nos frères Tertiaires assistaient à la cérémonie. Notre bon P. Visiteur parut satisfait des résultats des retraites et nous le manifesta par des paroles qui ne manquèrent pas de trouver écho dans nos cœurs.

Sr Saint-Charles, Secrétaire

NOUS recevons de Fall-River, la lettre suivante que nous publions d'autant plus volontiers que la reconnaissance des Fraternités pour leurs Directeurs est un gage de paix et de ferveur.

25 juillet 1908

Rév. Père

La Fraternité de Sainte-Elisabeth de Notre-Dame de Lourdes de Fall-River désire exprimer dans la Revue, le regret qu'elle éprouve de la perte de son Directeur le R. M. Omer Valois, appelé par S. G. Mgr. Feehan à desservir la nouvelle paroisse Saint-Jean-Baptiste de la ville de New-Bedford. Le Tiers-Ordre, fondé pour les sœurs en 1890 par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, fut érigé en Fraternité en 1901 par Mgr. J. A. Prévoist. Il nous donna pour directeur le Rév. M. Omer Valois jeune prêtre aussi distingué que zélé qui depuis se dévoua de tout cœur à sa chère Fraternité. Jaloux de son avancement et de sa prospérité il travailla sans relâche à appeler beaucoup d'âmes généreuses sous la bannière de saint François, s'appliquant à nous montrer l'excellence et la beauté de notre règle. Ses sages instructions furent comprises ; Dieu bénit ses travaux, son dévouement à toute épreuve, sa sollicitude toujours en éveil ; notre Fraternité, florissante et nombreuse aujourd'hui, aime à dire sa reconnaissance à celui qui va déployer son zèle et son activité sur un champ plus vaste. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite, et l'assurons de notre gratitude et du secours de nos filiales prières.

Les sœurs de la Fraternité Sainte-Elisabeth. Notre-Dame de Lourdes.

CANADA

Montréal, La Portioncule dans nos églises

IL n'y a guère que l'habitude d'en revoir le spectacle chaque année à cette époque, qui puisse faire oublier de quelle foi et de quelle piété font preuve les milliers de personnes qui remplissent sans discontinuer notre double église et ses abords.

Notre Portioncule, ouverte par le chant des Vêpres et par une vibrante allocution de R. P. Gardien, amena de l'après-midi du premier août au

soir du d
le couran
ou de so
tence et
et commu
Sa Gra
église pa
sa ville éj
Il poussa
débordait
capable d
pelaient l
peuple de
piété.

Le cha

QUANT
dima
août,) il n
l'an derni
de gagné
La veill
Iste pa
qui pouss
c'est saint
Et com
téressé et
elle était
Anges, ell
Exaucé
Séraphiqu
suite des
çois dema
Après c
cèrent les
grâce en p
Présidé
réflexions,
supplicati
jour de ré

soir du deux une foule aussi recueillie que compacte. A certains moments le courant de visiteurs qui traversait l'église permettait à peine d'entrer ou de sortir, si non avec lui. La fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ne sont pas un des moindres signes de la grande et communicative ferveur qui se manifestent dans de telles circonstances.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, bien que l'inauguration d'une nouvelle église paroissiale l'eût appelé dans l'après-midi aux confins opposés de sa ville épiscopale, eut à cœur de venir donner la bénédiction de clôture. Il poussa la condescendance jusqu'à adresser la parole à la foule qui débordait de l'église. Il le fit avec cette flamme de zèle et d'émotion capable d'échauffer les cœurs moins fervents. En quelques mots qui rappelaient les grandes vérités, bases de notre sainte religion, il félicita son peuple de son intelligence des choses d'en-haut, de sa ferveur, de sa piété.

Le chant du *Te Deum* mit fin à l'émouvante journée.

Les Trois-Rivières

QUANT aux Trois-Rivières, (la Portioncule cette année tombant un dimanche et un pèlerinage de la ville ayant été organisé pour le 2 août,) il ne faut pas être surpris qu'il y ait eu moins d'empressement que l'an dernier, cependant nombreux sont les fidèles qui se firent un devoir de gagner la célèbre indulgence.

La veille, après le chant du *Veni Creator*, une instruction fut donnée.

Iste pauper clamavit et dominus exaudivit eum Ps. XXXIII. Ce pauvre qui poussa des gémissements maternels en faveur des pauvres pécheurs c'est saint François demandant à Notre-Seigneur l'indulgence plénière.

Et comme cette prière venant d'un pauvre volontaire, crucifié, désintéressé et zélé, était elle-même humble et persévérante, comme surtout elle était appuyée par l'intervention toute-puissante de la Reine des Anges, elle fut infailliblement exaucée.

Exaucée? c'est trop peu dire, car si Honorius III accéda aux désirs du Séraphique Père; Grégoire XV, Urbain VIII et Innocent XI dans la suite des siècles l'amplifièrent encore, et centuplèrent ce que saint François demandait.

Après cette instruction, dont nous donnons un simple aperçu, commencèrent les visites, qui aux Trois-Rivières se font dans un ordre parfait, grâce en partie, aux abords faciles de la gracieuse chapelle conventuelle.

Présidées par des religieux qui à maintes reprises faisaient de pieuses réflexions, elles transformèrent cette journée célèbre, en un jour de saintes supplications pour le Pape, un jour de méditations pratiques et faciles, un jour de réflexions nécessaires pour le progrès spirituel.—Et les âmes du

Purgatoire ont dû de leur côté se réjouir, en sentant les puissants effets des suffrages nombreux, que les pieux fidèles Trifluviens ont eu la charité de leur appliquer !

Le 14 juin la Fraternité des Sœurs Tertiaires avait eu le bonheur de commencer les exercices de la visite canonique qui s'est continuée les 15, 16, et 17 et terminée le 18, au sanctuaire de la bonne Vierge du Cap. Cette année, par une faveur vivement appréciée la visite nous fut prêchée par le T. R. P. Colomban-Marie, Ministre Provincial. Pendant quatre jours nous fûmes sous le charme de son éloquence persuasive ; jamais nous n'avions ressenti une aussi grande ferveur : la docilité, l'esprit de foi nous rendaient agréables tous les exercices de cette belle retraite ; nous sentions que notre Père était au milieu de nous et nous voulions lui donner la consolation de voir en nous de véritables filles de saint François désireuses de réparer leurs fautes passées par leur application à mieux faire dans l'avenir. Le chœur de chant sous l'habile direction de la zélée directrice animait la ferveur de toutes par de jolis cantiques et motets.

La visite canonique se termina le 18, par le pèlerinage annuel de la Fraternité au sanctuaire du Très Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine. Là les RR. PP. Oblats, avec leur ardent amour pour la Vierge Marie et leur grâce accoutumée, nous souhaitèrent la bienvenue et nous donnèrent plusieurs exercices de piété très touchants. Avant de quitter le sanctuaire le T. R. P. Colomban-Marie renouvela la consécration de la Fraternité à Notre Mère du Ciel : son cœur paternel n'oublia aucun besoin, aucune douleur, nous étions présentes à son esprit et nous sentions que dans cette fervente supplique à Marie Immaculée chacune de nous était nommée. A midi nous reprenions le chemin de nos demeures, tout embaumées des parfums du sanctuaire et fortes pour soutenir la grande épreuve qui nous attendait puisque quatre jours plus tard notre belle petite église paroissiale, bijou et chère relique des Trois-Rivières, le sanctuaire de la Fraternité, était la proie des flammes. Nos cœurs furent brisés de douleur et à travers nos larmes nous disions le *Fiat* chrétien à la volonté divine, laquelle semblait avoir choisi ce temple plus que deux fois centenaire pour holocauste, car là s'arrêta l'incendie. Puisse le Dieu juste et bon être satisfait de ce sacrifice et faire de nous toutes de véritables Tertiaires animées de l'esprit de notre Séraphique Père, le Stigmatisé de l'Alverne !

Sr Secrétaire

Saint-Simon de Bagot

DU 26 au 29 juillet, les Fraternités ont accompli les exercices de la visite canonique sous la direction du R. P. Jean-Marie, franciscain du couvent de Montréal.

Comme
pour ente
Père Visit
matin.

Les der
été élus :

Fratern
Supérie
Maître de
nault ; 2èr
Tétrault, J

Fratern
Supérie
Maîtresse
dre Dupu
mière : M
Grenon, I

Il a été
nités.

A l'una
de la dite
l'autre.

Cette ba
ques des 7

A la cér
tulantes e

LA visit
le mi
profession
encouragé

TROIS C
la Fra
prêchée p
35 prises

Comme d'habitude les exercices furent suivis avec grande régularité pour entendre l'explication de la Règle et l'instruction données par le Père Visiteur. Il y eut aussi un grand nombre de communions chaque matin.

Les derniers jours on procéda au renouvellement des charges : Ont été élus :

Fraternité des Frères :

Supérieur : M. Henry Labonté ; Assistant : M. Napoléon Gaudet ; Maître des Novices : Olivier Lincours ; 1er Infirmier : M. Félix Daudinault ; 2ème Infirmier : M. Charles Allard ; Discrets : MM. Napoléon Tétrault, Pierre Grampré.

Fraternité des Sœurs :

Supérieure : Mde Edouard Cusson ; Assistante : Mde Misaël Ledoux ; Maitresse des Novices : Mde Olivier Lincours ; Secrétaire : Mde Alexandre Dupuis ; 1ère Infirmière : Melle Sophie Langelier ; 2ème Infirmière : Mde Pierre Grampré ; Discrètes : Mdes Michel Ledoux, Paul Grenon, Louis Chevrette.

Il a été également question d'acquérir une bannière pour les 2 Fraternités.

A l'unanimité il a été décidé par les 2 Discrets que les emblèmes de la dite bannière seraient le Sacré-Cœur d'un côté et saint François de l'autre.

Cette bannière devra servir aux grandes fêtes paroissiales et aux obsèques des Tertiaires seulement sans sortir de l'église.

A la cérémonie de clôture le R. P. Visiteur a admis à la vêtue 12 postulantes et reçu la profession de 5 novices.

Sr Secrétaire

Saint-Elie de Caxton

Une visite régulière a eu lieu dans notre paroisse du 5 au 12 juillet par le ministère du R. P. Gaston du couvent des Trois-Rivières. 13 professions et 17 vêtues ont signalé le passage du R. P. Visiteur et encouragé notre bonne Fraternité.

Saint-Dominique de Jonquière

Trois cents Tertiaires qu'on peut appeler *Tertiaires-modèles* composent la Fraternité de cette paroisse du diocèse de Chicoutimi. La Visite prêchée par le R. P. Justin, du couvent de Québec, a été couronnée par 35 prises d'habit.

X.

Sainte-Anne de la Pocatière

LA sainte visite nous a été accordée, Dieu en soit béni, elle fait toujours tant de bien à nos âmes. Comment ne pas aimer le Tiers-Ordre de la pénitence après avoir entendu le P. Joachim nous en résumer les principaux avantages !

Ici nos Fraternités ne sont pas très nombreuses, à peu près 260 Tertiaires pour les deux Fraternités. Mais Dieu en soit béni, ce sont de vrais Tertiaires au témoignage du R. P. Visiteur. Et grâce à son éloquente prédication, à la clôture du Triduum, la Fraternité des hommes a recruté 44 novices et celle des femmes 113, c'est-à-dire 157 en tout. De plus 53 frères et sœurs s'engagèrent par la sainte profession à être de vrais Tertiaires jusqu'à la mort ; beau bouquet spirituel, n'est-ce pas !

Le Tiers-Ordre fut établi dans notre paroisse, en 1897 par le bon Père Frédéric.

En 1906 le R. P. Ange-Marie érigeait canoniquement nos deux Fraternités qui n'ont fait que prospérer depuis.

Que saint François bénisse nos Fraternités et spécialement notre nombreux noviciat.

Un frère

A la Baie Saint-Paul

LE 25 juillet dernier sous la présidence de Mgr l'Évêque de Chicoutimi, eurent lieu les élections générales pour la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie, de la Baie Saint-Paul. En voici le résultat : Supérieure Générale : Mère Marie-Dominique ; 1ère Assistante : Mère Marie-Anne de Jésus ; 2ème Assistante : Mère Marie-Égide d'Assise ; 3ème Assistante : Mère Marie-Colette ; 4ème Assistante : Mère Marie de la Purification.

Depuis 17 ans, c'est-à-dire depuis les débuts Mère Marie-Anne de Jésus dirigeait la Congrégation dont elle est l'une des fondatrices et on peut lui attribuer après Dieu la prospérité actuelle de l'Institut. Mère Marie-Dominique qui lui succède était précédemment supérieure de la maison de Worcester où elle a su accomplir une bien belle œuvre. Nos félicitations aux nouvelles élues !

Sainte-Anne des Plaines

LE cinq juillet le R. P. Jean-Marie du couvent de Montréal nous arrivait pour la visite de notre Fraternité. Après avoir passé trois jours au milieu de nous pour stimuler notre zèle et nous faire repasser notre

règle, il ad profession.

Il procéd

Frère n
Lauzon ; M
zon ; Trésc
Veseau, Jo

Pour les
Supérieur
ron ; Mait
Xavier Tou
Mde Ferd
Gauthier, J

LES Fra
au 17
ces avec t
ferveur à l
une vraie c
terminée p

ON m'av
Saint-
été trompé
qu'il peut e
plit un gra
déjà grand
nique se f
PP. Maxim
revêtaient
sion.

Pendant
Fratern
Ministr
des novic
Discrets :
sière, Lou

règle, il admettait douze nouveaux membres à la vêtue et quatre à la profession.

Il procéda ensuite aux élections dont voici le résultat :

Frère ministre : M. Jean-Baptiste Coussol ; Assistant : Ephrem Lauzon ; Maître des novices : Alphonse Simard ; secrétaire : Noé Lauzon ; Trésorier : Godfroid Morel ; Discrets : Octave Renaud, Josaphat Veseau, Joseph Léseille.

Pour les Sœurs :

Supérieure : Mde Alvarez Villeneuve ; Assistante : Mde Louis Charon ; Maitresse des novices : Mde Jules Léveillé ; Trésorière : Mde Xavier Touchette ; Secrétaire : Melle Bernadette Roussille ; Infirmière : Mde Ferdinand Villeneuve, Joseph Roy ; Conseillères : Mdes Israël Gauthier, Joseph Coussol, Ephrem Lauzon

Sr Secrétaire : Bernadette Roussille.

Saint-Georges, Beauce

LES Fraternités de Saint-Georges ont eu leur visite canonique du 14 au 17 juin. — Comme toujours les Tertiaires en ont suivi les exercices avec une grande exactitude, bien que le mauvais temps mit leur ferveur à l'épreuve. La règle est bien observée. Les Tertiaires unis par une vraie charité font l'édification de leurs co-paroissiens. La visite s'est terminée par la vêtue de 21 postulants et par une profession.

P. Visiteur

Saint-Ubald, comté de Portneuf

ON m'avait parlé avantagement des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-Ubald. Je m'attendais à les trouver florissantes, je n'ai pas été trompé. — Le Tiers-Ordre est en honneur à Saint-Ubald. L'influence qu'il peut exercer dans une paroisse y est comprise, et de fait il y accomplit un grand bien. — Aussi M. le Curé est-il heureux de voir le nombre déjà grand de ses Tertiaires s'accroître de plus en plus. — La visite canonique se fit au cours d'une retraite donnée à toute la paroisse par les PP. Maximin et Joachim. Le jour de la clôture, 54 sœurs et 36 frères revêtaient l'habit du Tiers-Ordre et 61 sœurs et 38 frères firent profession.

Pendant la visite on fit de nouvelles élections. En voici le résultat :
Fraternité des Frères :

Ministre : M. Ludger Hardy ; Assistant : M. Alfred Denis ; Maître des novices : Athanase Gagnon ; Secrétaire-trésorier : Alfred Filteau ; Discrets : MM. Jos. Soulard, Hippolyte Bertrand, Jean-Baptiste Busière, Louis Saint-Amand, Désiré Paquin, Adjutor Gravel

Fraternité des sœurs.

Supérieure: Mde Pierre Gravel; Assistante: Mde Jos. Soulard;
Maîtresse des novices: Mde Ovide Rousseau; Discrètes: MM. Médéric Marcotte, Adjudor Germain, Trefflé Morissette, François Denis, Alfred Cauchon, Jean-Baptiste Bussière, Narcisse Paquin, Pierre Pépin.
P. Visiteur

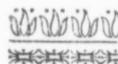
Sorel

DE bonnes nouvelles nous arrivent de Sorel, où la visite canonique des Fraternités du Tiers-Ordre a eu lieu du 12 juillet au 15 inclusivement.

Commencée comme l'an dernier au jour solennel de la dédicace des églises du Canada, naturellement le P. Visiteur en profita pour rappeler, à ses frères et sœurs du Troisième Ordre franciscain, les saintes paroles adressées jadis aux premiers chrétiens: "Le temple de Dieu est saint, et ce temple c'est vous: glorifiez et portez Dieu dans vos corps." Puis durant toute la retraite nous entendîmes nous rappeler ce que c'est que le monde, ce grand corrompu et usurpateur, ce grand ennemi de la sainteté chrétienne: ce qu'est la piété véritable, ce que sont aussi ses contrefaçons: enfin ce qu'est l'esprit franciscain.

Nous comprîmes que saint François a voulu guérir les mondains et préserver les fidèles, en leur faisant gravir la montagne de la myrrhe et la colline de l'encens: pénitence, mortification, prière et zèle pour tout ce qui touche les intérêts sacrés de Dieu et de la sainte église, voilà le programme céleste imposé par le grand Réformateur ombrien. Puis dans un solennel chemin de croix, nous vîmes combien, à notre époque surtout, tout Tertiaire doit être un Cyrénéen, toute Tertiaire une Véronique, qui consolent le très saint Rédempteur par leurs vies édifiantes, et achèvent en eux-mêmes ce qui manque à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour son corps mystique, qui est l'Eglise.

Deux nouveaux frères, et 28 nouvelles sœurs prirent le saint habit le 15 juillet, tandis que trois frères émettaient leur profession. Si le temps l'eût permis, un plus grand nombre de fidèles se fût rangé sans doute sous la bannière salutaire de notre Père saint François. Nous remercions cependant le bon Dieu du bien que la Visite a opéré parmi nous.



某某某

L'EG



amoncelée
torique es
maisons a
siale.

Les Tri
pas depou
taurations
ques, en a
sa forme
donne à u

Cette :
l'avait ; el
commenc
le R. P. J
ici l'histoi

Nous t
un manus

Le P.]
marquant
nommé e
Trois-Riv
enfants d

Dès le
jet impo

(1) Cha

(2) Don



LES ANCIENS RÉCOLLETS



L'ÉGLISE PAROISSIALE DES TROIS-RIVIÈRES



URANT le cours de cette année 1908, le 22 du mois de juin, la ville des Trois-Rivières a été visitée par un terrible incendie, un véritable fléau. Bien des constructions ont été réduites en cendres, bien des ruines se sont amoncelées dans la belle cité de Laviolette, plus d'un monument historique est disparu pour toujours, tels l'ancien collège, quelques maisons antiques sur la rue Notre Dame, et surtout l'église paroissiale.

Les Trifluviens aimaient beaucoup leur vieille église qui n'était pas dépourvue d'agrément, sous sa forme vieillie. Les diverses restaurations, que le temps avait rendues nécessaires à différentes époques, en avaient fait un sanctuaire fort bien décoré sans lui enlever sa forme première : elle possédait en un mot tous les charmes que donne à un monument une respectable antiquité.

Cette antiquité relative, l'église paroissiale des Trois-Rivières l'avait ; elle aurait eu bientôt deux siècles d'existence, puisqu'elle fut commencée en 1711 : Elle fut bâtie sous la direction d'un Récollet, le R. P. Joseph Denis ; et c'est à ce titre que nous allons esquisser ici l'histoire de ses origines.

Nous transcrivons simplement, en abrégé certains passages, un manuscrit sur « les Franciscains aux Trois-Rivières. » (1)

Le P. Joseph Denis, Récollet, (2) canadien d'origine, personnage marquant dans l'histoire de sa famille religieuse au Canada, avait été nommé en 1709 gardien (supérieur) du couvent de son Ordre aux Trois-Rivières et curé de la paroisse de cette ville, desservie par les enfants de saint François depuis longtemps déjà.

Dès le début de son administration, notre Récollet forma un projet important qu'il ne tarda pas à réaliser ; il résolut de doter sa

(1) Chap. XII. Cet ouvrage doit être publié prochainement.

(2) Dont la vie est en cours de publication dans cette revue.

paroisse d'une église en pierre. Mais où trouver les ressources nécessaires ? Le Père Joseph s'adressa tout d'abord à ses ouailles qui répondirent à son attente généreusement ; puis il chercha à diriger vers les Trois-Rivières les largesses de Louis XIV ; l'entreprise n'était pas banale. Au mois d'octobre 1710, deux lettres partaient des Trois-Rivières à l'adresse du ministre de sa Majesté très-chrétienne, une du Gouverneur, Mr. de Galliffet, l'autre du Père Joseph lui-même. Le ministre répondit aux deux le même jour, le 7 juillet 1711. Au Gouverneur il disait : « Le roi a été bien aise d'apprendre le zèle avec lequel vous me marquez que les habitants de la ville des Trois-Rivières se sont portés à contribuer à bâtir une église qui soit solide. Je souhaite qu'ils aient trouvé assez de moyens entre eux pour la mettre dans sa perfection. Sa Majesté y aurait contribué avec plaisir, mais les grandes dépenses qu'elle est obligée de faire ne le permettent pas. Elle pourra dans la suite accorder quelque chose pour cela. » (1)

Au Père Joseph le ministre répondit : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrit le 27 octobre de l'année dernière. J'ai été bien aise d'apprendre tous les mouvements que vous vous êtes donnés pour faire bâtir une nouvelle église à la ville des Trois-Rivières, et le zèle avec lequel les habitants ont contribué à cette dépense ; j'en ai rendu compte au roi et Sa Majesté en a été très satisfaite. Elle n'est pas à présent en état d'accorder aucun secours pour la bâtisse de cette église et j'aurai attention à l'en faire souvenir dans l'occasion ; mais elle pourra le faire dans la suite ; il serait cependant à souhaiter que ces habitants puissent trouver assez de moyens entre eux pour la mettre dans sa perfection, votre excitation ne contribuera pas peu à les y porter, et je suis persuadé que vous ne négligerez rien pour cela. » (2)

Les louanges flattent toujours, mais nul doute qu'une contribution immédiate n'eût rendu plus sensibles les éloges de sa Majesté. Malheureusement le ministre disait vrai en affirmant que le roi ne pouvait rien fournir, les grandes guerres avaient ruiné entièrement le trésor royal ; à l'époque même dont nous parlons, on était réduit

(1) Archives du Ministère des colonies. Paris, série B. vol. XXXIII, fol. 123.

(2) Archives du Ministère des colonies. Paris, série B. vol. XXXIII, fol. 163.

en France à
dépenses le
continuait s
fin le brave
1712) qui fu
tive. Quand
France refai
sa misère.

Malgré to
se faite par
assez magni
de l'église d
cation annu
église. Le t
dant Bégon,
de l'église j
quelques ar
accordait su
appuya cett
seule du Ca
dée pour ce

Le Père
lettre du m
paraît bien
furent exéc
belle saison
que les mur
vaux aient
contrat qui
c'est là une
précieux re

Le 6 avri
verture du

(1) Cf. Hist
(2) Manusc
du Parlement

en France à se servir d'expédients de toute sorte pour faire face aux dépenses les plus urgentes ; (1) et la guerre toujours si coûteuse continuait sans trêve ; la situation était des plus critiques, quand enfin le brave Villars sauva son pays par la victoire de Denain (juillet 1712) qui fut le prélude de plusieurs autres, gages d'une paix définitive. Quand Louis-le-Grand descendit dans la tombe en 1715, la France refaisait peu à peu ses finances ; le peuple français oubliait sa misère.

Malgré tout, Louis XIV se souvint avant de mourir de la promesse faite par son ministre à l'église trifluvienne et il dut se montrer assez magnifique dans ses largesses, puisqu'il reçut le titre de patron de l'église des Trois-Rivières. Nous savons qu'il accorda une gratification annuelle de 500 livres sur le trésor royal en faveur de cette église. Le tout jeune roi Louis XV étant monté sur le trône, l'intendant Bégon, par une lettre du 18 mai 1716, demanda « en faveur de de l'église paroissiale des Trois-Rivières la continuation pendant quelques années de la gratification des 500 livres que le feu roi accordait sur le trésor royal pour perfectionner cette église. » Vaudreuil appuya cette demande, en faisant remarquer « que cette église est la seule du Canada dont le roi soit patron. » La gratification fut accordée pour cette année 1716. (2)

Le Père Joseph n'avait pas attendu la réponse du ministre à sa lettre du mois d'octobre 1710, pour commencer son entreprise. Il paraît bien certain en effet que les premiers travaux de maçonnerie furent exécutés dès le printemps de 1711 et continués durant la belle saison ; il est dit dans un contrat passé au mois d'avril 1712 que les murs sont presque finis, or il n'est pas probable que ces travaux aient eu lieu pendant l'hiver. Nous n'avons pas retrouvé le contrat qui dut être passé entre l'entrepreneur maçon et la Fabrique, c'est là une véritable lacune, car cette pièce nous aurait fourni de précieux renseignements.

Le 6 avril 1712, fut passé le contrat pour la charpente de la couverture du nouveau temple. Les parties mentionnées étaient d'une

(1) Cf. Histoire de France par Amédée Gabourd, vol. xv, pp. 489 et ss.

(2) Manuscrits relatifs à l'his. de la Nouvelle France, 3^e série, vol. vi ; archives du Parlement de Québec.

part le « Révérend Père Joseph Denis, ancien commissaire, Supérieur du couvent des Récollets de cette ville, faisant les fonctions curiales en cette paroisse » et les marguilliers, d'accord avec le Gouverneur de la ville et les principaux citoyens, et d'autre part « Robert Leclerc, maître-charpentier demeurant ordinairement en la ville de Québec, de présent en cette ville. » Leclerc s'engagea à faire la charpente du toit durant l'été de 1712.

La charpente faite, restait à la couvrir. L'hiver suivant passa et même le printemps de 1713, et rien ne paraît avoir été fait. Il semble qu'on attendit la visite de l'autorité diocésaine pour reprendre l'ouvrage. Serait-il même inexact de supposer qu'une difficulté quelconque était survenue, puisque l'intendant rendit une ordonnance que malheureusement nous n'avons pas, au sujet des travaux de l'église des Trois-Rivières? toujours est-il que le 22 juin 1713, le Père Joseph Denis annonça au prône de la grand'messe, qu'il tiendrait ce jour-là même une « assemblée tant des officiers de justice de cette juridiction que des anciens marguilliers et des principaux habitants de la dite ville pour donner leur avis pour la démolition qu'ils conviennent de faire de l'ancienne église pour couvrir la nouvelle et la mettre incessamment en état d'y faire le service divin ». *Les ayant droit* étant réunis, le père Joseph lut le « Procès verbal fait et donné par messire Charles Glandelet, prêtre doyen de la Cathédrale de Québec et Vicaire général de Mgr de Québec, faisant la visite en cette ville le septième du présent mois, et l'ordonnance de Monsieur l'intendant... en date du treizième en suivant. » Cette lecture faite, on recueillit les voix et l'avis général fut « qu'on démolit incessamment la dite ancienne église pour couvrir la nouvelle et la mettre en état d'y faire au plutôt le service divin. » (1)

Après ce qui vient d'être dit, il est aisé de conclure que la nouvelle église ne fut pas bâtie sur le site de l'ancienne; toutefois, le déplacement ne fut pas notable; la différence fut plus sensible dans la direction donnée au bâtiment; l'ancienne église regardait vers l'ouest, la nouvelle fut tournée vers le sud.

S'il ne nous est pas donné de préciser le jour où la nouvelle église paroissiale des Trois-Rivières fut dédiée au culte, du moins au printemps de 1715 les registres paroissiaux nous fournissent la preuve

(1) Poulin, notaire, greffe des Trois-Rivières.

que le serv
suivre les c
existence.
lation triflu
la vaste et
Mgr F. X.

Détail as
dans l'anci
leur être pr
Inaugurée
Franciscain
service et 1



1° QUES
scapulaire
deux scapu
confrérie d

RÉPONS
Mont-Carl
couleur, u
les indulg

2° QUES
faudra-t-il
Tertiaire 1

RÉPONS
été dûmen
par lesque
Toutefc

(1) Cfr le
(2) Cfr ib

que le service divin s'y faisait. Il ne rentre pas dans notre plan de suivre les destinées de cette église, à travers les deux siècles de son existence. Nous dirons seulement qu'elle servait toujours à la population trifluvienne pour les offices paroissiaux, malgré l'existence de la vaste et belle cathédrale élevée par Mgr Lafèche et achevée par Mgr F. X. Cloutier.

Détail assez curieux. Les réunions des sœurs Tertiaires se faisaient dans l'ancienne église siège de la Fraternité et la retraite venait de leur être prêchée quand l'incendie vint faire son œuvre dévastatrice. Inaugurée par les enfants de saint François, c'est le Provincial des Franciscains qui vint clore pour ainsi dire ses glorieux états de service et mettre le sceau à sa destinée deux fois séculaire.

FR. ODORIC-MARIE

O. F. M.



Questions et Réponses

1^o QUESTION : *Avant de me mettre du Tiers-Ordre je portais le scapulaire brun du Mont-Carmel ; suis-je obligé de porter maintenant deux scapulaires, ou le même suffit-il pour le Tiers-Ordre et pour la confrérie du Mont-Carmel ?*

RÉPONSE : Bien que le scapulaire du Tiers-Ordre et celui du Mont-Carmel doivent être de même étoffe et puissent être de même couleur, un seul scapulaire ne suffit pas, mais il faut, pour gagner les indulgences, porter les deux scapulaires. (1)

2^o QUESTION : *Quand le scapulaire de ma prise d'habit sera usé, faudra-t-il que je fasse bénir le nouveau avant de le mettre ? — Une Tertiaire novice.*

RÉPONSE : Quand le premier scapulaire a été imposé après avoir été dûment béni, il n'est pas nécessaire que vous fassiez bénir ceux par lesquels vous le remplacerez dans la suite. (2)

Toutefois, sans y être obligée, il vous est loisible de les faire bénir.

(1) Cfr le P. Moecheq., Coll. Indulg., n. 863.

(2) Cfr *ib.*, n. 839.



Les Missions franciscaines

EN CHINE

Le 8 août dernier était un jour de fête pour nos missionnaires du Chan-tong oriental. Le Vénéré Vicaire Apostolique Mgr Césaire Schang, évêque titulaire de Vaga, célébrait son jubilé sacerdotal. Un jubilé qui coïncide avec celui du Souverain Pontife Pie X et celui des apparitions de Notre-Dame de Lourdes ne peut être que joyeux et plein d'espérances pour l'avenir ! Nous nous unissons à tous les chrétiens du Vicariat, à tous les missionnaires et à tous nos religieux des Provinces de France et d'Aquitaine pour exprimer au vénéré jubilaire qui est le plus illustre fils de notre Province avec nos félicitations nos souhaits les plus sincères : *Ad multos annos !*

LETTRE DU JAPON (1)

Sapporo, 26 mai 1908.

26 mai 1908 ! C'est l'anniversaire de mon arrivée au Japon à pareil jour, l'année dernière. Ce 26 mai, j'ai voulu le fêter d'une manière toute spéciale en allant jusqu'à la mer qui est à 27 milles d'ici, et en y allant à pied.

A 5 hrs. je disais la Sainte Messe, anniversaire de ma première Messe au Japon, et si j'ai pensé à vous, ai-je besoin de vous le dire ? Vous savez bien aussi que les chers païens, ont chaque jour, un souvenir dans ma messe. — S'ils le savaient !

Bien entendu, il ne fallait pas songer à sortir en franciscain : donc, je me déguise, je déjeûne à la hâte, et un vrai havre-sac sur le dos, parapluie en guise de canne ou d'en-tout-cas, je me rends chez le Révérend Père qui m'attendait déjà dans la rue près du « Kyo-kwai » (Mission Catholique). Le bon Père n'avait pas de parapluie

(1) Lettre du R. P. Pierre Gauthier à sa famille à Lachine.

et le ciel
nous avio

Naturel
plus de te
à la Bras
de la ville

Ce villa
Est de Sa
les maiso
Japonais
dépourvu
vrés de c
sauvage o
servent le
ne connai
toutes le
rance, qu

Cepen
chaude, o
cent com
porte les
païens, af
de religio
eux.

Peu à p
les empl
section de
Unis ses
Sapporo

Nous
parallèle
ferrée ent
qui en es
mes, et u
à dire su
petits wa
sur des r
7 hrs e

et le ciel était gris... mais le vent soufflait du Nord et tous deux nous avions confiance en Dieu !

Naturellement nous prenons un : bonne allure pour gagner le plus de temps pendant la fraîcheur du matin — il est 6 hrs, sifflant, à la Brasserie — notre voisin. En quelques instants, nous sortons de la ville de Sapporo et entrons dans le village de « Naibo ».

Ce village est très vaste et sert comme de frontière au côté Nord-Est de Sapporo. Rien de particulier dans ce village, si ce n'est que les maisons sont moins serrées et tout aussi mansardes. Heureux Japonais insoucians de la vie, sans le savoir, habitués à la vie dure, dépourvus des aises les plus chiches, ils ne se doutent pas, ces enfiévrés de civilisation, qu'ils sont encore, sur plus d'un point, à l'état sauvage ou non civilisé. Si l'on dressait une liste des peuples qui se servent le mieux des choses de la nature, de la matière brute, qui ne connaît que le maniement des mains humaines et non pas de toutes les machineries possibles, je crois, dans ma petite ignorance, que le peuple Nippon aurait facilement la première place.

Cependant les gens qui sont debout, sortis à peine de leur couche chaude, ouvrent leurs yeux, pour les regarder, ces piétons qui s'avancent comme à l'assaut du soleil levant par le flanc Nord-Est. Qu'importe les regards ! ne vaut-il pas mieux qu'ils nous regardent bien ces païens, afin de nous reconnaître ? Si un jour nous avons à leur parler de religion, nous serons peut-être un peu moins des étrangers pour eux.

Peu à peu les maisons se font plus rares. En passant nous voyons les emplacements des futurs ateliers du Chemin de fer Impérial, section de l'Hokkaido ; oui, le Japon, au lieu de faire venir des Etats-Unis ses locomotives, etc... les fera sur place, dans l'Hokkaido, à Sapporo même qu'on appelle la Tokio du Nord.

Nous traversons la ligne du chemin de fer et la seconde voie parallèle se dessine peu à peu : bientôt nous aurons double voie ferrée entre Otaru et Sapporo. Otaru est comme le port de Sapporo qui en est éloignée de 20 milles. Pour préparer cette voie des hommes, et un plus grand nombre de femmes (que de choses il y aurait à dire sur les vigoureuses femmes du Japon-Nord) poussent de petits wagons, des boîtes plutôt placées sur quatre roues, rouli-roulant sur des rails temporaires.

7 hrs environ — et pas de soleil, un petit vent souffle du nord,

pas de poussière dans les chemins, dont les trottoirs sont aussi larges que la rue elle-même, comme dans tout Sapporo même, et dans le Japon entier, sauf quelques rues modernes des plus grandes villes.

Il y a des champs immenses et, à gauche les plaines de Sapporo semblent au loin se perdre dans les nues, un peu comme la mer.

Une fois seuls dans la prairie, nous avons dit un peu de bréviaire, pour remplacer le chant des allouettes qui se sont tués peu à peu... car il faut toujours louer le Seigneur, enfin, nous arrivons à un fameux canal, commencé il y a plusieurs mois, et d'une longueur de plus de 3 hrs de marche, large de 15 à 20 pieds, ou à peu près, car, je n'ai pas bon œil, il faudra retoucher ces chiffres plus tard, en tout cas, il n'est pas aussi large que le petit canal de Lachine. en face de ma chère marraine tertiaire ! .

Ce canal est fait pour recevoir les eaux de la prairie environnante, assécher les terres et les rendre aptes à la culture. Que de terres en friche, et combien fertiles ! Les Japonais cherchent des terres dans l'Hokkaido, il y en a à perte de vue, c'est le Nord-Ouest Nippon et on y pense à peine. Enfin ce canal entrepris par le gouvernement va sans doute donner un nouvel essor à l'agriculture japonaise, bien maigre jusqu'ici, sous plus d'un rapport. Nous longeons cet immense... qui ferait sans doute songer au canal de Suez... si je l'avais vu... ou au futur canal de Panama, en attendant, je pense à votre canal. Sur tout le parcours, deux ou trois maisons et la prairie... toujours la prairie.

La seule végétation de cette terre boueuse est une espèce de paille que l'on coupe par morceaux pour faire le « Kabe » plâtre très rudimentaire, le seul en usage dans les maisons ordinaires japonaises. Le vrai sens du mot « Kabe » est mur, muraille. Dans les champs, ces plantes ressemblent à des roseaux qui croissent à une hauteur de 15 à 20 pieds.

Mais savez-vous bien qu'il est 9 hrs passées, que je commence à avoir les jambes molles et l'estomac en compote, etc, tout ce que vous voudrez. Un laboureur nous affirme que nous trouverons bientôt un « Mise » une boutique, un magasin, et il fut décidé que là, nous prendrons notre repas principal. Tous les champs que nous avons traversés, un peu en vandales, étaient remplis de plantes qui donnent l'huile de « Colza ». Pourquoi donc tant d'huile ? c'est que le Japonais (et les Franciscains, comme lui.) fait sa cuisine à l'huile et

non au b
nais plus
tant est
manières
an, je ne
plus mal
Un pe
ken » « I
ce nom.
mes dan
la terre,
vrai.

Nous
même qu
tant, noi
le gros
plancher
sacs et p

Comb
a. m. J'e
j'avais d

D'apr
Barato-r
principa
montre
couverte
pluies.
Japonai
qu'on a
l'appelle

Vers
petits sa
et que r
effet sur

Enfir
du Japc
rapp lle
ture.

ussi larges
et dans le
es villes.
e Sapporo
a mer.

bréviaire,
es peu à
arrivons à
e longueur
peu près,
is tard, en
achine. en

ironnante,
e terres en
terres dans
st Nippon
vernement
naise, bien
cet immen-
si je l'avais
nse à votre
irie... tou-

ce de paille
e très rudi-
onaises. Le
champs, ces
hauteur de

omme à
tout ce que
erons bien-
cidé que là,
s que nous
plantes qui
? c'est que
e à l'huile et

non au beurre comme dans les pays riches de l'Amérique. J'en connais plus d'un au pays qui ne s'y résoudrait pas en un jour, et pourtant est-ce à moi à apprendre aux cuisinières canadiennes les manières multiples d'enlever à l'huile son goût huileux? Depuis un an, je ne connais pas d'autre cuisine, je n'en suis ni plus huileux ni plus malade.

Un peu avant de franchir le canal, nous avons à gauche le « Jikken » « Dix maisons » petit village comme vous voyez, puisqu'il porte ce nom. En effet, il y a peu de maisons. Mais maintenant nous sommes dans le village d'Okatama « terre perle, » appelez le, la perle de la terre, ou la terre des perles, dans les deux cas, ce n'est pas plus vrai.

Nous passons un pont qui nous fait franchir une petite rivière, la même qui passe près du Franciscan Kwai, à Sapporo, et en un instant, nous sommes au « *Mise* » un magasin, une boutique, vaste, chez le gros fournisseur de l'endroit, à ne s'y pas tromper. Assis sur le plancher, élevé d'un peu moins d'un pied du sol nous ouvrons nos sacs et prenons notre repas. Je vous fait grâce du menu.

Combien vigoureux je me trouvais après ce repas pris vers 10 hrs a. m. J'avais une tout autre allure, et le Rév. Père trouvait que j'avais des ailes, et que j'allais trop vite.

D'après les informations prises, nous sommes sur la route de Barato-mottino, où vivent les aborigènes du Japon, exclus de l'île principale ; les natifs de l'Hokkaido. Bientôt le petit village se montre ; le plus grand nombre des maisons menacent ruines, sont couvertes de chaume épais et mal protégées contre les vents et les pluies. A ce propos le Rév. Père me fait remarquer combien le Japonais est habitué à la vie dure, il ne connaît pas le confort qu'on appelle la peste américaine, si je me souviens bien. D'aucuns l'appellent l'invention la plus diabolique du xx^e siècle.

Vers midi nous rencontrons un facteur avec son bâton, chargé de petits sacs à lettres, je crois, il nous dit que nous arrivons à l'Ishikavi et que nous pourrons aller à Zéni-baco (place de bain) qui est en effet sur le rivage de la mer !!! Il y a longtemps que j'en rêve .

Enfin nous voilà sur le bords de la rivière Ishikari la plus grande du Japon, un petit Saint-Laurent, et la partie que nous voyons me rappelle un peu le lac Saint-Louis, près de Lachine, mais en miniature.

Puis, dans quelques quarts d'heure, nous sommes à Ishi-kan Musa, village situé sur le bord de l'Ishikan. Enfin par les champs entrecoupés de rivières et de marais nous arrivons sur la route de Zéni-baco ; peu à peu le murmure des vagues venant mourir sur la grève, à quelques centaines de pieds de nous, nous donna un renouveau de forces pour marcher plus d'une demi-heure au bruit de ces vagues mourantes et enfin, voici Zéni-baco : un village sur le bord de la mer, place de bain assez achalandée en son temps — quelques maisons près de la mer pour les baigneurs, ou plutôt pour leurs vêtements.

Les villageois japonais — il n'y a que cela — nous jettent de longs regards...

Qu'importe ! en ce jour anniversaire de mon arrivée au Japon, de mon adieu à la mer, de mon salut aux martyrs japonais, je tenais beaucoup à revoir la mer, et assis sur un gros morceau de bois, je contemplais la mer plein mes yeux, plein mes poumons et plein mon cœur — c'était la mer du Japon, ce n'était pas l'océan Pacifique, je lui tournais le dos en ce moment ; en face, j'avais la Russie : Vladivostock — ce n'était pas le Canada, mais il n'était pas difficile de demander à la vague de retourner vous saluer en mon nom, pendant qu'elle, la vague, au contraire, venait mourir à mes pieds, comme pour me prier de demeurer pour sauver les âmes des Japonais ! C'est vous dire qu'avec joie, j'ai renouvelé mon sacrifice, en face de cette mer qui m'avait amené, un an déjà passé, car je savais que vous aussi, vous offriez à Dieu tout ce qui vous reste pour ces mêmes païens auxquels vous avez donné votre enfant, le seul que Dieu vous avait laissé.....

Mais la rêverie ne fut pas de longue durée. Nous allons à la gare nous informer de l'heure du train pour le retour.

A 5 ½ hrs, le train quitte Zéni-baco et en route pour Sapporo. Dans le wagon, des Japonais et des Japonaises les uns comme les autres, tout entiers sur le banc ; car habitués qu'ils sont à se mettre les talons à la place d'un tabouret, ils font instinctivement le mouvement et ils ont l'illusion d'être sur leur chères « tatami » (nattes). On nous regarde un peu sans trop le faire paraître.

Enfin, voici Sapporo vers 6¼ hrs et comme j'avais classe d'anglais ce soir-là, je me bâtai de me rendre au *Franciscan Kwai* en « Kuruma » petite voiture à hommes-chevaux, et j'étais rendu « at home »

avant
lit immé

Du N
ressante
prédicat
les pays
chewan
hospitali
deux an

De là,
assise su
lendema
Lac la S
là que le
de Mon
naire, il
des Cris
que les
du Père
me cons
qu'ils fu
impressi

Du La
Paul des

« Les
leurs en
d'un de
plusieur
gélisées

Saint-
milles de
sans car
que si c'
donné le
même u
campem

avant 6 $\frac{1}{2}$; pas harassé de fatigue, mais content de trouver mon lit immédiatement après ma classe d'anglais à 8 $\frac{1}{2}$ hrs.

DU NORD-OUEST

Du Nord-Ouest nous viennent également des nouvelles très intéressantes. Le R. P. Berchmans y a fait une première tournée de prédication et raconte ses impressions en même temps qu'il décrit les paysages. — C'est d'abord *Végreville* à 60 milles de Fort-Saskatchewan où les Pères Chanoines réguliers lui donnent une fraternelle hospitalité ; il y admire le progrès immense effectué dans moins de deux ans.

De là, il arrive à *Brosseau* nouvelle paroisse canadienne-française assise sur les deux rives de la Saskatchewan. Il y passe la nuit et, le lendemain, dans le cours de l'après midi, arrive à *Saddle-Lake* ou *Lac la Selle*, réserve indienne desservie par les Pères Oblats. C'est là que le Père devait prêcher la retraite annuelle aux Sœurs Grises de Montréal qui y ont la charge des écoles. En l'absence du missionnaire, il dut aussi s'occuper des sauvages qui appartiennent à la tribu des Cris. « Ceux-ci, écrit-il, ne connaissent guère en fait de prêtres que les Pères Oblats. Il n'a fallu rien moins que tout un discours du Père pour les préparer à mon arrivée, sans cela ils auraient pu me considérer comme appartenant à une autre religion ; tout avertis qu'ils fussent, ils ne purent se défaire en me voyant, d'une certaine impression d'étonnement. »

Du *Lac la Selle*, le missionnaire va à 25 milles vers l'est, à *Saint-Paul des Métis* qui bientôt sera le centre d'un district canadien-français.

« Les colons y affluent de la Province de Québec et là, plus qu'ailleurs encore, m'étaient réservées des rencontres inattendues : celle d'un de nos anciens novices, d'un de nos anciens séraphiques et de plusieurs personnes venant des paroisses que j'avais autrefois évangélisées aux environs de Montréal et de Québec. »

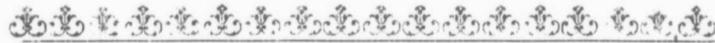
Saint-Paul n'était qu'une halte sur le chemin d'*Onion lake* à 70 milles de là. Ces 70 milles sans rencontrer un village ne purent se faire sans camper en route et le missionnaire nous fait bien comprendre que si c'est là chose pittoresque, ce n'est pas aussi réconfortant, étant donné les maringouins les loups qui font un concert nocturne et même un certain ours du voisinage, qui faillit visiter en personne le campement.

Le lendemain dans la journée dans la réserve indienne le Père était à Onion-lake, où il devait donner les exercices de la retraite aux Sœurs de l'Assomption de Nicolet. — La Supérieure de la communauté est la sœur d'un de nos Pères de Québec ; aussi quelle réception ! bouquets, chant, séance donnée par les petits indiens et les petites indiennes : rien ne manquait et finalement distribution générale des médailles de saint François et de saint Antoine.

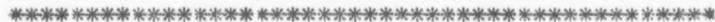
Déjà à côté de la mission catholique se dresse une église protestante avec un pensionnat. Le ministre ne trouve pas d'enfants pour lui dans la réserve indienne, mais il va en recruter un peu partout.

Cette concurrence qu'il retrouve partout et qui semble puissamment favorisée en haut lieu inspire bien des tristes réflexions à notre missionnaire.

Il les laisse pour reprendre après la retraite le chemin du retour : 30 milles en voiture, 150 en chemin de fer et le R. P. Berchmans est de retour au Fort Saskatchewan et à Lamoureux où se trouve la petite résidence franciscaine, en attendant de nouveaux voyages.



Chronique Antonienne



LE BILLET DE BANQUE



Un billet de banque perdu et retrouvé, cela se voit fréquemment, grâce à saint Antoine. Mais un billet déchiré sur la grande route, dont les morceaux, livrés à tous les vents, sont retrouvés tout de même, la chose est plus rare.

Or, un jour, au moment de rendre compte de ses recettes à son patron, un modeste employé de commerce de C... fut très étonné de ne plus trouver dans sa poche un billet de banque de \$100 qu'il avait la veille encaissé d'un client.

S'imaginant l'avoir laissé, par mégarde, dans un autre vêtement, il retourne en toute hâte à son domicile et cons-

tate avec
poches.

Alors
nant ch
pochett
grand c
temps.

perdu ;
il l'a dé
dispersé

La f.
recourt
s'il fait
consent

Et le
interrog
touffes

Il ét
mença,
heures.
minusc
détrem
ensevel
voiture

Cette
plusieu
gagner
démarc

Accr
d'être a
qu'un f
ment ca
en qua
environ

On c
numéro
le sait,
ceau re

tate avec stupeur que le billet ne se trouve dans aucune de ses poches.

Alors, le pauvre garçon éperdu se souvient que, la veille, en retournant chez lui, à la tombée du jour, il s'était mis, pour alléger la pochette extérieure de sa veste, à déchirer, tout en marchant sur le grand chemin, les menus papiers qui s'y étaient amassés avec le temps. C'est justement dans cette poche qu'il avait glissé le billet perdu ; il s'en souvient maintenant parfaitement. Et, plus de doute, il l'a déchiré avec les notes diverses de la journée, et les lambeaux, dispersés le long de la route, auront été emportés par le vent.

La famille, dans une émotion que l'on s'imagine facilement, recourt aussitôt à saint Antoine et lui promet \$ 1.00 pour les pauvres, s'il fait retrouver assez de morceaux du billet pour que la banque consente à le rembourser.

Et les voilà tous en quête sur le grand chemin, sondant les fossés, interrogeant les ornières, furetant au pied des murs, écartant les touffes d'herbes et les feuilles tombées.

Il était 10 heures du matin environ quand cette chasse commença, et le billet avait été déchiré la veille au soir vers les cinq heures. Dans l'intervalle, que pouvaient être devenus ces lambeaux minuscules de papier, livrés à tous les hasards de la grande route, détremés par la rosée de la nuit, foulés aux pieds par les passants, ensevelis peut-être dans la boue des ornières par quelque lourde voiture ?

Cette recherche pleine d'angoisses et de fatigues durait depuis plusieurs heures, sans résultat. Le découragement commençait à gagner ces braves gens, dont les passants ne s'expliquaient guère les démarches inquiètes et fébriles, quand soudain un cri de joie retentit.

Accroché à un buisson, un léger lambeau de papier bleuâtre vient d'être aperçu : Merci, saint Antoine ! Ce n'est sans doute encore qu'un fragment de billet assez notable. C'est un morceau exactement carré ; tout le milieu du billet. Le billet avait été déchiré plié en quatre, il manquait donc tout le tour, sur la largeur d'un doigt environ. Consentira-t-on à le rembourser dans cet état ?

On court à la banque. Hélas ! il manque un détail essentiel, les numéros du billet. Sur chaque billet de banque sont imprimés, on le sait, quatre numéros ; deux suffiraient à la rigueur, mais le morceau retrouvé n'en porte aucun.

Il faut se remettre à chercher. On s'y met avec plus d'ardeur et de confiance. La route est de nouveau parcourue, explorée avec le plus grand soin. Enfin, après une laborieuse investigation, deux autres fragments, pas un de plus, sont découverts, l'un au pied d'un mur, l'autre au milieu de la route, collé au revers d'une ornière. Mais tous les deux portaient, imprimés en noir, un des numéros réglementaires.

Le billet, en partie reconstitué sur une feuille de papier, avec ces lambeaux si providentiellement retrouvés, était le soir même expédié à Paris, et peu de temps après, on en remboursait le montant (1).

Que de malheureux pécheurs sèment inconsidérément sur le chemin de la vie les lambeaux de leur foi et de leur vertu ! Puisse saint Antoine leur en faire retrouver assez pour leur ouvrir un jour l'entrée du ciel !



SAINTE ROSE DE VITERBE

« Rosa mystica »

ROSE de Viterbe, miraculeuse enfant, sous le vibrant ciel bleu de l'antique Italie, dans la ville latine aux belles fontaines, tu naquis, ô fleur, la plus suave des fleurs qui grandirent au tombeau du bienheureux François. L'impérissable parfum de tes vertus flotte toujours sur la contrée, et mieux que les murailles et les tours lombardes, ton souvenir charmant garde encore et protège la ville où tu reposes.

*
*
*

Miraculeuse enfant, ô Rose de Viterbe, sur les places dalées de ta ville, vêtue de bure et les pieds nus, tu prêchais chaque jour tes pieux concitoyens. Une lueur enveloppait ton

(1) Tiré de la *Voix de saint Antoine*.

front ; fl
ge ; lacs
tout le c
innocent
cœurs ;
taient bi
ces âme
cœurs g
ravis de
divin ar
laisçais
sur ta p
diais de
lie, ager

Et qu
profond
les omb
et rend
des pala
semblai
la nuit ;
tendait
éternelle
mélodie
chantait
et des b
anges é

O bie
meurtri
cilices ;
gagnais
blanche
temps

front ; flamme divine, la foi auréolait d'amour ton frais visage ; lacs de candeur, tes yeux, tes doux yeux bleus reflétaient tout le ciel, enfant bénie, et les paroles tombées de ta bouche innocente volaient, blanches colombes, au plus profond des cœurs ; et vers le ciel, d'où elles étaient venues, elles remontaient bientôt, emportant sur leurs ailes les paisibles désirs de ces âmes renouvelées. Car lorsque tu sentais que tous ces cœurs gagnés battaient à l'unisson du tien, lorsqu'aux visages ravis de ceux qui t'écoutaient tu voyais la flamme de ton divin amour réverbérée, alors sur les dalles de pierre, tu te laissais tomber à deux genoux, tes petits bras dévots croisés sur ta poitrine, et de ta voix enfantine et limpide tu psalmodiais des prières que verset par verset la foule répétait, recueillie, agenouillée.

*
* *

Et quand la nuit était venue, la douce nuit italienne, au profond ciel criblé de milliers d'astres et d'étoiles ; lorsque les ombres bleues et le silence remplissaient les rues étroites, et rendaient plus sévère et plus imposante la masse dentelée des palais et des campaniles ; lorsque les pierres elles-mêmes semblaient dormir et rêver d'autres siècles dans la sérénité de la nuit ; quand tout reposait dans Viterbe, et que l'on n'entendait d'autre bruit que la plainte confuse des fontaines éternelles ; — alors des rues désertes et des places publiques, mélodieux et séraphique un chant montait ; alors ta voix chantait — ta voix d'or — la gloire et les louanges de DIEU ; et des balcons azurés et fleuris du Paradis, muets et ravis, les anges écoutaient chanter leur sœur, ô sainte Rose de Viterbe.

*
* *

O bienheureuse, ô prédestinée, ô chaste et frêle enfant, qui meurtrissais ton tendre corps aux âpres et dures morsures des cilices ; toi qui bannie de ta ville par un empereur hérétique gagnais partout des cœurs et semais d'immortelles les routes blanches de ton exil, comme l'enfant qui s'en allant, au printemps dans les champs, s'efforce de cueillir autant de fleurs

qu'en peut enserrer sa courte brassée — ainsi tu te hâtais de glaner un ample bouquet d'âmes pour l'offrir au Bien-Aimé. Car tu n'étais que prêtée à la terre et le ciel même était jaloux de te ressaisir. Et c'est pourquoi tu t'étais à peine entr'ouverte, ô fleur mystique, que les anges tes frères survinrent et t'enlevèrent ; mais ton parfum embaumait et rendait fertile le sol où tu germas, ô fleur céleste, Rose de Paradis ! Et dans la terre sainte de ton tombeau, des milliers de fleurs germèrent et grandirent. Tu ne chantas, ô voix suave, qu'un instant ; mais l'amoureux écho de ton chant vibra et passa sur toute l'Italie ; et dans le cœur de ceux qui visitent ta ville et ton église, il retentit encore, ô sainte Rose de Viterbe.

DOM BRUNO DESTRÉE

(Poèmes Légendaires) (1)



Reconnaissance au bon frère Didace



Mon Révérend Père,

JE soussigné Arthur Bonneau, âgé de 21, ans vous adresse la déclaration suivante que je certifie être parfaitement véritable. Je soussigné, étant à Saint-Michel de Bellechasse dans ma famille, tombai malade au mois de février de l'année dernière, d'une inflammation d'intestins avec obstruction complète de ces organes. Je fus malade six semaines ; le Dr B. qui me soignait déclara même que je pouvais bien ne pas revenir à la santé. Je souffrais terriblement, je restituais le peu que je prenais ; je revins toutefois à un état de santé suffisant pour reprendre l'ouvrage en novembre dernier. Le Dr m'avait fait remarquer de bien faire attention à moi ; car le même mal pourrait me reprendre. En effet, m'étant engagé à

(1) Librairie Houd et Cie. Paris. Voir *Revue*, page 140.

Québec
à mon tr
le deux j
étaient i
mes vom
de la no
glace, d'
Rois, 5 j
à me doi
pour su
ainsi qu'
mes à Q
alors qu'
Rois apr
elle vous
guérison
lui recor
les quatu
instanta
me revir
table où
sentir a
très-fort
encore
mes troi
du porc
je repris
à mes t
ble mala
que je
Puisse-t
secours
dessus c
mes frè
moi ; le

Québec dans une épicerie en gros pour mener la voiture, je vaquais à mon travail depuis quinze jours, lorsque je fus saisi du même mal, le deux janvier dernier ; j'eus recours aux soins du Dr. Mes douleurs étaient intolérables ; dans mes crises je devenais froid et violet ; mes vomissements étaient fréquents et j'étais incapable de prendre de la nourriture ; je prenais seulement un peu d'eau ou de lait à la glace, d'ailleurs je n'avais aucun goût ni désir de manger. La veille des Rois, 5 janvier, le docteur me déclara qu'il n'avait plus de remèdes à me donner et me conseilla de me faire transporter à l'Hôtel-Dieu pour subir une opération. Cette déclaration me fit comprendre ainsi qu'à toute ma famille avec laquelle je demeure, car nous sommes à Québec depuis décembre 1907, la gravité de mon état. C'est alors qu'on résolut de s'adresser aux Pères Franciscains. Le jour des Rois après le dîner ma sœur Alma se rendit à votre couvent, où elle vous fit connaître mon état et vous demander de prier pour ma guérison. Vous lui donnâtes une image du Bon Frère Didace en lui recommandant de la mettre sur moi avec confiance. C'était vers les quatre heures de l'après-midi du 6 janvier un lundi. Je fus guéri instantanément ; en effet dès ce moment plus de douleurs : l'appétit me revint et à l'heure du souper je quittai mon lit et me rendis à la table où je pris une *toste* que je mangeais avec plaisir sans en ressentir aucune douleur ; et cependant à midi j'avais eu une crise très-forte pour avoir pris un peu de lait ; dans la veillée, je mangeai encore deux *tostes* sans fatigue et sans douleur. Le lendemain je fis mes trois repas, mangeant à chaque fois de la viande et en particulier du porc frais. Enfin le jeudi suivant, c'est-à-dire trois jours après, je repris mon ouvrage et depuis ce temps je mène la voiture et vaque à mes travaux sans souffrir jamais, d'aucune manière, de ma terrible maladie. C'est donc avec plaisir et avec une vive reconnaissance que je vous adresse ce récit. Publiez-le si vous le jugez à propos. Puisse-t-il inspirer à beaucoup d'autres la pensée d'appeler à leur secours le Bon Frère Didace. Je certifie de nouveau tout ce que dessus conforme à la vérité. Ma mère, trois de mes sœurs et un de mes frères certifient la même chose et dans ce but ont signé avec moi ; le 30 mars 1908.

(*Suivent les signatures*)

BIBLIOGRAPHIE



rès **R. P. Guy Duval, O. F. M.**, Ministre provincial d'Aquitaine. Le Bienheureux **Bonencontre**, disciple de saint François et le couvent des *Cordeliers de Châteauroux*. Bourges. Tardy-Pigelet. 1908, brochure petit in 8° de pp. 92.

Cette brochure a pour but de faire connaître un disciple immédiat du séraphique Patriarche, le bienheureux Bonencontre dont le culte se perpétue à Châteauroux, où il fonda l'un des premiers couvents de l'Ordre en France et où l'on garde son corps vénérable, Originaire de Toscane, saint François le désigna comme fondateur de la maison que Guillaume de Chauvigny, un Croisé de Palestine, voulait établir sur ses terres Il y mourut le 4 octobre 1230, et brilla de l'éclat des miracles.

A la courte biographie du fondateur, le très révérend Père Guy Duval a joint une notice sur le couvent de Châteauroux. Son site, ses constructions, son histoire, les plus notables habitants et bienfaiteurs jusqu'à la Révolution de 89 qui le confisqua et le saccagea, ne respectant pas même les tombeaux.

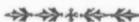
Puisse, selon le vœu de l'auteur, cette brochure faire connaître et invoquer le bienheureux Bonencontre et hâter aussi la reconnaissance officielle de son culte.

V. M.

R. P. Paul Joseph Cuhe, franciscain de la Province de France. **Le procès de l'absolu.** (extrait de la Revue de Philosophie). Monttigneau 1908, pp. 36 grand in 8°.

Poursuivant ses études sur les antilogies de la philosophie contemporaine, notre savant confrère démontre que la métaphysique, quoique officiellement exclue du commerce scientifique, continue de circuler sous des noms d'emprunts dans toutes les hautes régions de la science et même sur toutes les voies de la vulgarisation. En effet la coordination de ses perceptions sensibles ou rationnelles en systèmes est une nécessité de l'homme et comme la fonction caractéristique de son intelligence. Aussi la conclusion s'impose-t elle à tout esprit capable de réflexion : « Les antimétaphysiciens ne condamnent les idées universelles qu'au nom d'idées universelles, les jugements absolus, qu'au nom d'autres jugements absolus, comme ils ont rejeté l'apriori en vertu d'un apriori : après cela ils se flattent d'avoir affranchi l'esprit humain du joug de l'absolu... » La qualification d'incohérence appliquée à ce procédé est encore plus indulgente que méritée.

V. M.



San F
la provinc
après 50 a
Franc
le 25 juille
Fribou
taine, dia
de religion
Montr
Bourdeau
dée le 25
— Mde
août, à l'â
Sainte
décédée le
— Frat
Gaudette,
de 60 ans,
— Mde
juin, à l'â
— Mde
le 12 juille
— Mde
A'phonse
ans de pro
Trois-
Dufresne,
de 69 ans,
— Mlle
dée le 18
— Mlle
mas, décé
fession.
— Mde
Sr François



NECROLOGIE

San Remo. — R. P. Maurice Henri Ruppert, Franciscain de la province d'Aquitaine, décédé le 16 juillet dernier, à l'âge de 72 ans après 50 ans de vie religieuse.

France. — R. P. Hilarion Plot, de la province d'Aquitaine, décédé le 25 juillet dernier, à l'âge de 70 ans, après 52 ans de vie religieuse.

Fribourg. — Frère Sébastien Costedoat, de la province d'Aquitaine, diacre, décédé le 14 juillet 1908, à l'âge de 26 ans, après 7 ans de religion.

Montréal. — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Joseph Bourdeau, née Virginie Dupras, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 25 juillet, à l'âge de 53 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Vve Joseph Beaulieu, Tertiaire isolée, décédée le 1er août, à l'âge de 68 ans.

Sainte-Anne de la Pocatière. — Mde Vve Octave Couillard, décédée le 2 août.

— **Fraternité Saint-Antoine de Padoue.** — Mlle Modeste Gaudette, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 7 juin, à l'âge de 60 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Vve Flagirole, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 29 juin, à l'âge de 76 ans, après 21 ans de profession.

— Mde Didier Houde, en religion Sr Saint-Dominique, décédée le 12 juillet, après 6 mois de profession.

— Mde Alphonse Renaud, née Julie Thibault, en religion Sr Alphonse Rodriguez, décédée le 15 juillet, à l'âge 77 ans, après 11 ans de profession.

Trois-Rivières. — Mlle Eugénie Dufresne, fille de François Dufresne, en religion Sr Eugénie, décédée le 21 avril 1908, à l'âge de 69 ans, après 30 ans de profession.

— Mlle Virginie Déry, fille de Samuel, en religion Sr Marie, décédée le 18 mai 1908, à l'âge de 34 ans, après 11 ans de profession.

— Mlle Philomène Cooke, fille de Thomas, en religion Sr Thomas, décédée le 6 juin 1908, à l'âge de 72 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Rodolphe Hamel, née Joséphine Vézina, en religion Sr François-Xavier, décédée le 20 juin 1908, à l'âge de 25 ans.

— Mde Louis Milot, née Séraphine Désaulniers, en religion Sr Louis, décédée le 22 juin 1908, à l'âge de 66 ans, après un an de profession.

Sainte-Thérèse de Blainville. — Mde Vve Wilfrid Arbour, née Rosa Dubé, décédée dans le mois d'août, après plusieurs années profession.

Sainte-Anne de la Pocatière. — M. Jean Daniel Schmouth, décédé en février dernier.

Rivière au Lac. — Mde Antoine Garceau, née Philomène Martin, décédée le 8 juillet, à l'âge de 71 ans, après 25 ans de profession.

Elle fut toujours une Tertiaire modèle, et eut le bonheur de donner une de ses filles au 2e Ordre de saint François, chez les Clarisses. Elle était éprise d'un zèle admirable pour toutes les œuvres franciscaines et rempli avec autant d'exactitude que de dévouement le rôle de zélatrice de la *Revue* dans la paroisse. A ce titre, elle a droit aux prières spéciales des abonnés et aussi des zélatrices de cette œuvre.

Saint-Jacques le Mineur. — Mlle Marie Louise Régnier, en religion Sr Archange, décédée le 23 juillet, à l'âge de 46 ans, après 2 ½ ans de profession.

Lowell-Mass. — Mlle Amanda Delisle, décédée le 22 juillet, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Laurent Audette, née Anna Paquette, décédée le 8 juillet 1908, à l'âge de 61 ans, après 16 ans et quelques mois de profession

La regrettée défunte s'est toujours montrée une Tertiaire selon l'esprit de notre Séraphique Père saint François, faisant l'édification de sa nombreuse famille et de ceux qui ont eu l'avantage de la connaître; elle avait une grande dévotion à la Sainte Eucharistie, faisant souvent la Sainte Communion, encore la veille de sa mort, elle a eu ce suprême bonheur.

Cette bonne Sœur a longtemps fait partie du Discrétoire, elle a aussi été supérieure trois ans, charge qu'elle a remplie avec beaucoup de zèle; elle se montra toujours fidèle à la Règle.

Fall-River. Mass. — Fraternité Immaculée-Conception. — Mde Hilaire Dion, née Marianne Godère, en religion Sr François d'Assise, décédée le 11 juillet, à l'âge de 90 ans, après 18 ans de profession.

Manchester, N. H. — Mde Chs. Normand, décédée en juillet dernier, à l'âge de 62 ans, après quelques mois de noviciat.

Saint-Thomas de Joliette. — Mlle Rosanna Desmarais, décédée le 8 juin, après 4 ans de profession.

Maaville R. I. — Melle Delcia Talbot, en religion Sr Sainte-

Elisabeth, de
ans, après six

— Mlle G
dée le 12 fév

Saint-H
religion Sr S

7 ½ ans de p
Sainte-F

juin, après 1

— M. Bas

— M. J. I
sur son lit de

Saint-Ep
3 juillet, à l'

Saint-G
beth. — M

Sainte-Claire

Cette pieuse

19 novembre 1
connaissance e
siens. Sa vive
consolations po

— Mde Al
Élisabeth, el

tembre 190c
nier, à l'âge

Cette pieuse
la piété du zèle

une faveur d'é
cette occasion,

pendant quelq
accoutumés po
dans notre Frat

Elisabeth, décédée à Manville R. I. le 11 juillet 1908, à l'âge de 37 ans, après six mois de profession.

— Mlle Georgiana Desrosiers, en religion Sr Sainte-Hélène, décédée le 12 février, à l'âge de 29 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Vve Narcisse Rouleau, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 3 juillet, à l'âge de 69 ans, après 7½ ans de profession.

Sainte-Rose de Laval. — Mde Ephrem Leclerc, décédée en juin, après 17 ans de profession.

— M. Basile Pépin, décédé en juillet, après 18 ans de profession.

— M. J. Bte Lacas, décédé en juillet, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Saint-Ephrem d'Upton. — M. Michael Fitzgibbon, décédé le 3 juillet, à l'âge de 51 ans, après plusieurs années de profession.

Saint-Georges de Beauce — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Vve Nérée Labbé, née Sophie Poulin, en religion Sr Sainte-Claire, décédée à l'âge de 86 ans et 9 mois, le 20 juin 1908.

Cette pieuse dame revêtit le saint habit le 5 novembre 1898, et fit profession le 19 novembre 1899. Malgré son grand âge, elle conserva jusqu'à la fin sa pleine connaissance et son édifiante dévotion. Elle expira paisiblement au milieu des siens. Sa vive dévotion à saint François lui a manifestement obtenu de grandes consolations pour sa dernière heure.

— Mde Alexis Lagueux, née Adélaïde Poulin, en religion Sr Sainte-Élisabeth, elle revêtit l'habit en août 1899, fit profession le 14 septembre 1900, elle est décédée à Saint-Frédéric, à la fin de juin dernier, à l'âge de 78 ans.

Cette pieuse dame, ayant entendu parler de notre Fraternité du Tiers-Ordre, de la piété du zèle et du bonheur des Tertiaires, par ses parents demanda comme une faveur d'être admise dans nos rangs bien qu'elle fût éloignée de nous. A cette occasion, elle se rendit chez son frère pour suivre les exercices des Tertiaires pendant quelques jours. Nous sommes heureuses de lui accorder les suffrages accoutumés pour son repos éternel comme nous avons été fières de l'admettre dans notre Fraternité.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal. — Je remercie la Sainte Vierge et saint Antoine pour m'avoir obtenu une grâce. Mlle L. F. L. — Remerciement au Sacré-Coeur de Jésus, à Marie Immaculée, à saint Joseph, saint François et saint Antoine pour grandes faveurs obtenues. N. — **Southbridge-Mass.** — Je viens m'acquitter envers saint Antoine d'un devoir de reconnaissance. Étant menacé de perdre une somme d'argent, je promi de donner 12 pains pour ses pauvres, et de faire l'exercice des 13 mars puis de faire publier dans la Revue. Vive saint Antoine qu'on n'invoque jamais en vain ! aussitôt la promesse faite j'ai été exaucé. Merci encore merci toujours. Ab. — **Manchany-Mass.** — Étant atteint d'une maladie grave et menacé de subir une opération je me tournai vers sainte Anne et saint Antoine leur promettant la publication de cette faveur si je l'obtenais. Je viens vous demander de la publier, c'est vous dire que j'ai été exaucé. G. A. M. — **Fall-River-Mass.** — C'est le cœur plein de reconnaissance que je viens vous prier d'insérer quelques lignes dans la *Revue*, pour remercier le Sacré-Coeur de Jésus, la Très Sainte Vierge et saint Antoine pour deux faveurs signalées. L'une est la guérison de l'un de mes fils que les médecins déclaraient atteint d'anémie, et par là, incapable de terminer son cours d'études. Il a recouvré ses forces et a, de plus, remporté de très bons prix. La seconde faveur est pour un autre de mes fils qui avait déjà subi une opération dans la gorge et le mal semblait demander une nouvelle opération. Lui aussi a été guéri. C'est pourquoi, tous, nous vous prions de publier ces faveurs à la gloire de nos saints protecteurs. Mde C. C. — **Petit Brulé.** — Quatre faveurs obtenues par l'intercession de la Sainte Vierge et de saint Antoine promesse de publier. Mad. F. X. St. J. — **Charlemagne.** — J'ai promis à saint Expédit de faire publier dans la *Revue* une faveur rendue difficile à obtenir, par les circonstances. J'ai obtenu et vous prie de publier mes mercis. Sr St. Frs. de. S.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance.

Grâces spirituelles, 29. — Pécheurs, 65. — Vocations, 26. — Positions, 12. — Malades, 41. — Jeunes gens, 24. — Jeunes filles, 20. — Défunts, 19. — Ivrognes, 33. — Familles-santé, 26. — Familles-accord, 14. — Indifférents, 19. — Examens, 23. — Actions de grâces, 40. — Grâces d'état, 18. — Enfants, 16.

Pensée

Plus une âme est affligée, anéantie et humiliée, plus elle est purifiée, élevée et capable de nobles communications divines, et le degré des humiliations fait toujours le degré des élévations.

(Bse Angèle de Foligno, tertiaire).

